



N° 12 avenue de la Cathédrale, Commune d'Ibanda, Bukavu, RDC

Email : maisonmineskivu@gmail.com



**Les effets socio-économiques de l'extraction de l'or
au Sud-Kivu : Le cas de Banro**
« Nous faisons mieux quand ils n'étaient pas ici »

Ben Radley

Avec l'appui financier de :

The Leverhulme Trust

et

CEGEMI



The Leverhulme Trust



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| 1. L'INTRODUCTION | 1 |
| 2. LA METHODOLOGIE | 2 |
| 3. LA MONTEE ET LA CHUTE DE L'EXTRACTION AURIFERE INDUSTRIELLE DIRIGEE PAR LA BELGIQUE AU SUD-KIVU | 3 |
| 4. GESTION LOCALE DE L'EXTRACTION AURIFERE ARTISANALE | 5 |
| 5. LA FORMATION DE CLASSE ET L'ACCUMULATION DE CAPITAL A L'INTERIEUR DU PAYS | 9 |
| 6. LE RETOUR DE L'EXPLOITATION MINIERE INDUSTRIELLE DIRIGEE PAR DES SOCIETES ETRANGERES | 11 |
| 7. LES FLUX FINANCIERS ET LA MAUVAISE GESTION DE BANRO | 14 |
| 8. LE FLUX DES DEPENSES | 17 |
| 9. DEPLACEMENT, REPRESSION ET CONFLIT | 19 |
| 10. CONCLUSION : VERS UNE VOIE ALTERNATIVE | 22 |
| ANNEXE 1 : CARTE DE LUHWINDJA | 25 |
| REFERENCES | 26 |
| LISTE DES TABLEAUX | |
| Tableau 1 : Répartition des salaires et des bénéfices à Kadumwa, 2017 | 7 |
| Tableau 2 : Répartition de la valeur de Kadumwa, 2017 | 8 |
| Tableau 3 : Revenus des sous-traitants de Twangiza Mining, 2013 (en millions d'USD) | 13 |
| Tableau 4 : Déclarations de paiement de taxes internationales de Banro (en USD) | 14 |
| Tableau 5 : Rémunération des dirigeants de Banro, 1997 à 2016 (en USD) | 16 |
| Tableau 6 : Répartition des salaires nets de Twangiza, 2013 | 18 |
| Tableau 7 : Salaires miniers avant et après l'arrivée de Banro, Luhwindja | 20 |

SIGLES ET ABREVIATIONS

| | |
|---------|--|
| ANAPI | Agence Nationale pour la Promotion des Investissements |
| CCALU | Comité des Creuseurs Artisanaux de Luhwindja |
| CEGEMI | Centre d'Expertise en Gestion Minière |
| CFL | Chemins de Fer du Congo Supérieur au Grands Lacs |
| DGI | Direction Générale des Impôts |
| DGRAD | Direction générale des recettes administratives, domaniales, judiciaires et de participation |
| INSS | Institut National de Sécurité Sociale |
| MGL | Société minière des Grands Lacs |
| PDG | Président-Directeur Général |
| RDC | République Démocratique du Congo |
| SGS | Société Générale de Surveillance |
| SOMINKI | Société Minière et Industrielle du Kivu |
| ZEA | Zone d'Exploitation Artisanale |

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier avant tout les nombreuses personnes de Luhwindja - ainsi qu'un nombre plus petit mais tout aussi important de personnes à Bukavu, Kamituga et Kinshasa - qui ont donné de leur temps, de leur énergie et de leur soutien pour la réalisation de ce projet. Je voudrais remercier en particulier le père Gabriel Mushagalusa Buhendwa, qui m'a hébergé dans sa paroisse franciscaine pendant mon séjour à Luhwindja, Philippe Dunia, Yvette Bujiriri et tous les enfants, qui m'ont fourni la même hospitalité généreuse à Bukavu. Je garde beaucoup de bons souvenirs de ces deux résidences.

Je tiens aussi à remercier Andrew Fischer, que je connais depuis 2007. Un esprit brillant, mais surtout toujours gentil et encourageant. Au fil des années, Andrew et ses écrits m'ont fourni une source continue d'inspiration et de perspicacité. Le présent rapport et mon propre développement académique ont énormément bénéficié de l'étendue et de la profondeur de ses connaissances dans le domaine, ainsi que de sa supervision constamment attentive. Merci également à Max Spoor, en particulier pour ses précieux commentaires sur les versions antérieures, et pour avoir gardé le cap avec moi dans les circonstances personnelles les plus exigeantes.

Un remerciement spécial est également adressé à mon assistante de recherche pendant le travail de terrain, Elie Lunanga, qui a depuis complété - avec distinction - sa maîtrise en études du développement à l'Université d'Anvers. Un brillant avenir pour un jeune esprit talentueux est devant nous. À tous, au Centre d'expertise en gestion minière (CEGEMI) de l'Université catholique de Bukavu, je voudrais exprimer mes remerciements et ma gratitude pour votre soutien et vos encouragements au fil des ans, en particulier à Sara Geenen, Gabriel Kamundala et Stefaan Marysse. Je tiens aussi à remercier pour leur intérêt et leur soutien à ce rapport, à divers moments : Marie-Rose Bashwira, Zacharie Bulakali, Janvier Kilosho Buraye, Enrico Carisch, Barbara Harriss-White, Tom de Herdt, Eric Kajemba, Remy Kasindi, Serge Lammens, Wim Marivoet, Francine Iragi Mukotanyi, Léonide Mupepele, James Putzel, Soraya Aziz Souleymane, Théodore Trefon, Claudine Tshimanga et Christoph Vogel. Il faut me pardonner si cette liste n'est pas exhaustive, mais j'espère avoir remercié chacun pour sa contribution à ce travail.

Je suis également reconnaissant au Mwami Naluhwindja Chibwire V Tony, Mwamikazi Espérance Baharanyi et aux autres autorités gouvernementales locales de Luhwindja d'avoir facilité mon accès aux principaux sites de recherche, ainsi qu'à Crispin Mutwedu et Antoine Mbala de Banro pour la même raison.

Enfin, merci au Leverhulme Trust pour son financement généreux, ainsi qu'au CEGEMI pour une petite subvention de terrain, sans lesquelles l'achèvement de ce rapport n'aurait pas été possible.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Au cours des dernières décennies, la République Démocratique du Congo (RDC) a connu un processus de réindustrialisation du secteur minier, dirigé par des entreprises multinationales. En 2011, la mine de Twangiza au Sud-Kivu – gérée par la société canadienne Banro – a été la première mine industrielle à entrer dans la phase de production aurifère en RDC depuis le début du siècle. Le retour des entreprises étrangères en RDC a été facilité par la politique nationale, qui a privilégié la réindustrialisation de l'exploitation minière par le biais d'investissements directs venant de l'étranger, en marginalisant l'exploitation minière artisanale et à petite échelle. À l'approche de l'année 2020, la poursuite de la réindustrialisation des industries extractives induite par les multinationales fait toujours partie intégrante de la planification économique à moyen et à long terme du gouvernement congolais. Le plan stratégique de développement du secteur minier 2017-2021 du Ministère des Mines de la RDC et de la Banque mondiale affirme que la RDC est comptée « parmi les géants miniers actuels au monde ». Selon la vision du gouvernement, le secteur minier de la RDC est en mesure de faire de la RDC un pays émergent à l'horizon 2030 et une puissance mondiale à l'horizon 2060 ».

Basé sur quinze mois de travaux de recherche sur le terrain menés en 2016 et 2017, le présent rapport examine de manière empirique la contribution que le secteur aurifère industriel au Sud-Kivu apporte à cette vision gouvernementale. Pour ce faire, une étude de cas détaillée sur les effets socio-économiques de l'arrivée de Banro dans la province a été réalisée. L'argument principal est que la réindustrialisation minière était en fait déjà en cours au Sud-Kivu, indépendamment de la supervision ou du contrôle des sociétés étrangères. Le processus de mécanisation artisanale détenu et dirigé par les locaux qui conduisait cette réindustrialisation avait permis d'accroître la productivité et d'améliorer le niveau de vie grâce à l'augmentation des salaires locaux. En outre, une grande partie de la valeur finale de la production d'or artisanal et semi-mécanisé était conservée et distribuée en RDC entre des différents groupes de travailleurs, de dirigeants et de négociants congolais. Pourtant, l'arrivée de Banro a perturbé ce processus en le remplaçant par une économie minière dirigée à l'étranger, orientée vers l'extérieur du pays et profondément enclavée, qui a reproduit (et parfois accentué) des formes historiquement enracinées de marginalisation, de polarisation et de conflit.

S'appuyant sur les conclusions de cette étude, nous nous interrogeons sur la pertinence d'accorder la priorité à une forme d'industrialisation minière fondée sur la prédominance des multinationales. Soutenir les processus de mécanisation du secteur aurifère artisanal gérés localement semblerait offrir au gouvernement congolais une stratégie d'industrialisation minière moins enclavée et plus inclusive que le modèle dominant actuel dirigé par des entreprises multinationales.

1. L'introduction

L'exploitation aurifère a commencé au Sud-Kivu au début du XXe siècle à l'époque du Roi Léopold II de l'État indépendant du Congo (1885-1908), et s'est poursuivie sous la tutelle belge jusqu'à son effondrement éventuel dans les années 1990, catalysé par l'arrivée des guerres du Congo (1996-2003). Au moins, à partir des années 1950, une forme parallèle de production aurifère informelle et artisanale a vu le jour, opérant dans l'ombre de l'économie formelle et sous étroite surveillance de l'État et des sociétés minières belges, jusqu'à leur départ à la fin des années 1990. Suite au retrait du capital minier industriel belge, l'exploitation minière artisanale a poursuivi sa croissance. Dans les années 2010, environ 200 000 personnes travaillaient dans le secteur minier artisanal du Sud-Kivu (Geenen et Radley 2014 : 59), et l'on estime à 80% la proportion de travailleurs dans le secteur aurifère (Weyns et al. 2016 : 4). Un rapport de 2007 de Pole Institute (2007) estimait la production annuelle d'or artisanal du Sud-Kivu à 4 800 kilogrammes, ce qui en 2019 équivalait à une valeur marchande d'environ 216 millions de dollars.¹

Ces dernières années, les sociétés minières étrangères ont commencé à revenir. En 2012, la mine Twangiza de Banro - située dans la collectivité gouvernementale de Luhwindja - a été la première mine industrielle à entrer en phase de production au Sud-Kivu (ainsi qu'en RDC au niveau national) depuis la fin officielle de la guerre. Le retour de Banro a été facilité par la politique nationale donnant la priorité à la réindustrialisation minière par le biais de l'investissement étranger direct, incarnée dans le code minier congolais de 2002, généreusement libéral, rédigé avec le Fonds Monétaire International avec la supervision étroite de la Banque mondiale dans le cadre d'un effort global visant à instiller un régime néolibéral au cœur de la politique de l'après-guerre en RDC (Moshonas 2013: 138). En 2017, les permis de recherche et d'exploitation minière détenus par des étrangers couvraient environ 16 000 kilomètres carrés au Sud-Kivu - près d'un quart de la superficie totale de la province - tandis que les permis officiels d'exploitation artisanale ne couvraient que 250 kilomètres carrés.²

Dans ce contexte, l'argument principal de cette recherche est que l'arrivée de Banro au Sud-Kivu a perturbé un processus de réindustrialisation minière déjà en cours, détenu et dirigé par des locaux, en le remplaçant par une économie minière sous contrôle étranger, orientée vers l'extérieur et isolée de l'économie congolaise. Cela a reproduit des formes de marginalisation, de polarisation et de conflit ancrées dans le passé. Cette situation a favorisé la mise à l'écart des entreprises nationales, l'hostilité ouverte aux processus locaux de mécanisation minière et de formation de capital et la réorientation de la valeur générée par l'exploitation minière au Sud-Kivu vers l'étranger. Compte tenu de cela, soutenir les efforts gérés localement pour faire avancer l'exploitation minière artisanale vers des modes de production semi-mécanisés répondrait mieux aux besoins sociaux et économique du Sud-Kivu en termes de croissance de la productivité, d'absorption de main-d'œuvre et de rétention domestique de la valeur générée par l'activité productive que le modèle actuel favorisant une industrialisation dirigée par des entreprises multinationales.

Le reste du rapport est structuré comme suit. La deuxième section traite de la méthodologie, tandis

¹ Sauf indication contraire, l'utilisation du signe dollar fait référence au dollar américain.

² Base de données sur les permis d'exploitation minière, Ministère provincial des mines du Sud-Kivu, 2017.

que l'histoire de l'extraction industrielle aurifère au Sud-Kivu est présentée dans la troisième section. Dans la quatrième section, le rapport retrace l'émergence parallèle du secteur minier artisanal du Sud-Kivu, l'évaluation de la productivité de cette exploitation en 2017 et la manière dont la valeur qu'elle génère est répartie entre les différents groupes de travailleurs, de gestionnaires et de négociants congolais. La cinquième section apporte une analyse plus approfondie des avantages sociaux et économiques de l'économie minière artisanale au Sud-Kivu. Les sections six à neuf se concentrent sur les conséquences de l'arrivée récente de Banro dans un tel contexte. Et, la section dix conclut, en examinant les principaux résultats et leurs implications au sens large.

2. La méthodologie

Les données de l'étude ont été principalement collectées entre mai 2016 et août 2017, mais reposaient sur plusieurs années de travaux et de recherches antérieurs dans la région. À Luhwindja, mon approche a été principalement ethnographique, impliquant une combinaison d'observations, de conversations, d'entretiens informels et d'histoires de vie. Bien qu'il ait été difficile de garder une trace de chaque conversation, un aperçu du problème de recherche a été généré en parlant avec ou en interviewant au moins 126 des 718 travailleurs estimés et 14 des 44 gestionnaires de puits estimés à la mine artisanale de Kadumwa (située à quelques kilomètres en aval de la mine de Twangiza) et au moins 96 des 1 149 travailleurs estimés et 31 des 217 gestionnaires estimés de la mine industrielle de Twangiza, y compris des employés sous-traitants. Si la plupart de ces interactions ont eu lieu à Luhwindja, certaines se sont déroulées à Bukavu et Kinshasa, y compris dans le cas de Banro quelques anciens employés. À Bukavu, cela comprenait, également, 18 négociants d'or, travailleurs dans des maisons d'achats d'or ou bijoutiers qui achetaient ou fabriquaient de l'or artisanal en provenance de Luhwindja.

En dehors de ceux qui travaillaient directement dans le secteur minier du Sud-Kivu à l'époque, des conversations ou des entretiens avec au moins 103 autres personnes ont également contribué à l'étude. Au niveau local, il s'agissait d'agriculteurs, d'éleveurs, d'enseignants, de personnel hospitalier, de prêtres, de policiers, de militaires, de fonctionnaires, d'autorités gouvernementales et de chômeurs. À Bukavu et à Kinshasa, il s'agissait de dirigeants de la société civile, de journalistes, de professeurs d'université, de fonctionnaires, d'autorités gouvernementales et d'anciens travailleurs de sociétés belges du Sud-Kivu des années 1950 aux années 1990. Parmi ceux-ci, plusieurs conversations et entretiens ont eu lieu par téléphone avec d'anciens dirigeants de Banro et de l'ère belge, actuellement basés en dehors de la RDC.

De plus, deux enquêtes ont été menées, et entre novembre 2016 et juin 2017, 13 registres mensuels de la production et du suivi financier ont été collectés auprès de quatre gestionnaires de puits artisanaux de Kadumwa, représentant un peu moins de 10% des 44 gestionnaires de puits travaillant sur ce site. Ces registres comprenaient les données quotidiennes de production des puits et celles relatives à la répartition de la production entre les différents groupes impliqués dans le travail. Au cours de la même période, 14 registres mensuels du suivi des dépenses et des achats ont, également, été collectés auprès d'un échantillon de huit négociants (six à Kadumwa et deux à Bukavu). Ces registres comprenaient les données relatives à la quantité d'or achetée et vendue quotidiennement par négociant, ainsi que le prix d'achat et de vente correspondant.

L'analyse des données a été inductive, s'appuyant sur les connaissances acquises tout au long du travail sur le terrain pour interpréter la signification des tendances, des corrélations et des observations émergeant des données. Je suis également retourné à Luhwindja et à Bukavu environ un an après la fin de mon travail du terrain, où j'ai présenté et discuté mes conclusions à l'Université Catholique de Bukavu et lors d'un forum public dans la paroisse franciscaine locale de Luhwindja. Ce fut un exercice précieux, à la fois pour affiner davantage mes propres idées et pour permettre le partage réciproque de mes résultats avec certains de ceux qui avaient fourni des aperçus cruciaux ou un soutien important à ma recherche. La confidentialité et l'anonymat des participants ont été respectés tout au long de la collecte et de l'analyse des données, ainsi que lors de la rédaction de ce rapport.

3. La montée et la chute de l'extraction aurifère industrielle dirigée par la Belgique au Sud-Kivu

Cette section documente l'arrivée des mines d'or sous le contrôle étranger au Sud-Kivu au début du XXe siècle, et soutient que cette arrivée a déclenché des processus locaux de marginalisation, de polarisation et de conflit. Contrairement à la production de cuivre du début du XIXe siècle dans la région du Katanga en RDC (Mwenga Odinga 2014 : 179-182), il n'y a aucune indication d'exploitation minière précoloniale par les Bashi, ni à Luhwindja, ni au Sud-Kivu (Colle 1971 : 38, Kamuntu 1995 : 19). Cela devait toutefois changer lors de la création et de l'appropriation par le roi Léopold II de l'État indépendant du Congo après la conférence de Berlin de 1885. Au Sud-Kivu, la capitale financière belge est arrivée pour la première fois en 1902, lors de la sollicitation du roi Léopold II, quand l'industriel belge le Baron Empain a fondé (avec un capital initial de 25 millions de francs) les Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs (CFL) pour construire une ligne de chemin de fer reliant les parties de l'est de l'État indépendant du Congo.³ Entre 1903 et 1910, CFL a mené dix missions d'exploration minière, découvrant d'importants gisements d'or, d'étain et d'autres minéraux, y compris au Sud-Kivu (Observatoire gouvernance et paix 2010: 27).

Alors qu'en 1908, l'État indépendant du Congo est passé du contrôle du roi Léopold II au gouvernement belge, devenant le Congo belge, le nouveau gouvernement du Congo belge a continué à se concentrer sur le développement du secteur minier de sa colonie congolaise. En 1923, le Groupe Empain a créé la Société minière des Grands Lacs (MGL) en tant que filiale du CFL, responsable de toutes les explorations et exploitations minières à l'est de la colonie. La production a commencé l'année suivante, en 1924, lorsque MGL a exporté 42 kilogrammes d'or vers la Belgique.⁴ À la fin des années 1940, les actionnaires de MGL avaient obtenu un rendement dix-huit fois supérieur à leur investissement initial, totalisant 377,4 millions de francs belges, et la filiale avait enregistré des bénéfices annuels bruts compris entre 35 et 82 millions de francs belges depuis 1935.⁵ Pourtant, tout au long des années 1930 et début des années 1940, les salaires des travailleurs de MGL étaient bas et stagnaient. De plus, les travailleurs qui tentaient de voler de l'or

³ Résumé des archives du Groupe Empain, Musée de Tervuren, www.africamuseum.be/museum/research/human-sciences/histpol/doc/presentationEMPAINBCK, consulté le 28 janvier 2018.

⁴ Notes de réunion de l'Assemblée générale de la MGL, 17 juin 1925.

⁵ Rapports annuels MGL, 1924 à 1950.

ou de bafouer la politique de l'entreprise étaient battus, fouettés et emprisonnés.⁶ A travers la province du Sud-Kivu, les autorités belges ont continué à compter sur les Bamis (les leaders traditionnels) pour mobiliser la main-d'œuvre locale. Comme beaucoup de gens à Luhwindja considéraient le travail comme indésirable, le Mwami de Luhwindja a eu recours à l'envoi de personnes en conflit avec lui pour travailler dans les mines en guise de punition (Bisharhwa 1982 : 88).

L'indépendance congolaise en 1960 n'a pas représenté un grand changement pour le bien-être des travailleurs, car la période 1960-1975 a connu une baisse générale des salaires réels à travers la RDC (Bezy et al. 1981 : 76). Chez MGL à la fin des années 1960, les travailleurs et le gouvernement ont dénoncé ce qu'ils percevaient comme des salaires inacceptablement bas,⁷ et ont critiqué la rémunération disproportionnée des cadres européens.⁸ En 1968, le salaire MGL européen moyen était huit fois plus élevé que celui des cadres administratifs zaïrois et 42 fois plus élevé que celui des travailleurs.⁹ La même année, à travers tout le pays, les travailleurs étrangers représentaient 2% des salariés au Zaïre, mais ils captaient 50% du total des salaires (Peemans 1975: 168). En outre, et à l'inverse de la pratique coloniale, la moitié des salaires européens de MGL a commencé à être versée en Belgique, ce qui représentait une perte pour l'économie nationale.¹⁰

En 1976, MGL, Cobelmin et Symetain (avec six filiales associées) ont fusionné avec la Société minière et industrielle du Kivu (SOMINKI), qui est immédiatement devenue la plus grande société minière privée du Zaïre.¹¹ L'État avait négocié une participation de 28% dans la filiale, les 72% restants étant détenus par COGEMIN, une filiale belge du groupe Empain (Banque mondiale 1984 : 45). Ce changement administratif n'a guère amélioré la situation des travailleurs, au début des années 1980, les salaires réels étaient tombés en deçà des revenus tirés du secteur minier informel, provoquant de violentes grèves tout au long de la décennie.¹²

Alors que les salaires réels diminuaient, les actionnaires de la SOMINKI - encouragés par la hausse du prix de l'étain depuis 1975 - ont investi pour moderniser la production d'étain. Les investissements réalisés au cours de la première moitié des années 1980 se sont stabilisés et la production, auparavant en baisse, a augmenté. Pourtant, vers la fin de 1985, le cours mondial de l'étain a diminué de moitié et n'a pas réussi à se redresser. Les investissements ont été interrompus, un certain nombre de sites miniers ont été fermés, le personnel étranger a été réduit et 2 400 travailleurs zaïrois ont été licenciés.¹³ SOMINKI a fonctionné à perte à partir de 1986 (Kibwe-

⁶ Entretiens avec plusieurs anciens travailleurs de MGL et SOMINKI, Sud-Kivu, septembre 2017 à mars 2018.

⁷ Correspondance interne de MGL, Kamituga, 6 février 1968 ; Lettre des travailleurs de MGL à la direction, Kamituga, 12 juillet 1968.

⁸ Correspondance interne de MGL, Kamituga, 6 février 1968 ; Lettre des travailleurs de MGL à la direction, Kamituga, 12 juillet 1968.

⁹ Lettre des travailleurs de MGL à la direction, Kamituga, 12 juillet 1968.

¹⁰ Procès-verbal de la réunion des directeurs de Cobelmin et MGL, Bukavu, 7 avril 1961.

¹¹ Mémoires personnels de Serge Lammens, ancien directeur de SOMINKI ; Entretien avec l'ancien superviseur de SOMINKI, Bukavu, 6 septembre 2016 ; Procès-verbal de la réunion du ministère des Mines SOMINKI, Kinshasa, 1991.

¹² Rapport annuel SOMINKI, 1980 ; Entretiens avec d'anciens travailleurs de SOMINKI, Kamituga, 22 avril 2017.

¹³ Mémoires personnels de Serge Lammens, ancien directeur de SOMINKI ; Rapport de planification SOMINKI 1987, 1986 ; Procès-verbal de la réunion du ministère des Mines SOMINKI, Kinshasa, 1991.

Kasongo 1994 : 33), et le début de la première guerre du Congo en août 1996 a entraîné son effondrement final. L'insécurité accrue provoquée par la guerre a conduit au pillage des mines d'or et à la destruction des machines à Kamituga et Lugushwa par l'armée nationale zaïroise et la population locale.¹⁴

Le 29 mars 1997, SOMINKI a été mis en liquidation, mettant ainsi fin à près de 100 ans d'explorations et d'exploitations minières sous le contrôle belge au Sud-Kivu,¹⁵ qui n'a finalement peu contribué au développement du secteur privé congolais. Les activités productives et les prestations de services sont restées tout au long du siècle sous le contrôle belge¹⁶ et les achats se sont concentrés presque exclusivement sur des fournisseurs étrangers. Au cours de sa période de réinvestissements élevés de 1980 à 1984, SOMINKI a dépensé au total un milliard de francs belges en achats, dont aucun n'a bénéficié à l'économie nationale du Zaïre et 0,1% seulement aux pays voisins (0,1 million au Burundi et 8,7 millions au Rwanda).¹⁷ Dans les années 80, même les produits alimentaires ont été achetés de plus en plus à l'étranger.¹⁸ À la fin du XXe siècle, la structure industrielle de l'extraction industrielle de l'or au Sud-Kivu était donc devenue très enclavée et déconnectée de l'économie nationale congolaise.

4. Gestion locale de l'extraction aurifère artisanale

Le but principal de cette section est de souligner comment, contrairement à l'histoire de l'exploitation minière industrielle dirigée par les entreprises belges comme décrite dans la section précédente, la gestion locale de l'exploitation minière artisanale est plus profondément ancrée socialement et apporte une contribution significative à l'économie du Sud-Kivu. Alors que MGL réduisait ses effectifs au cours des années 1950, un nombre croissant de congolais et d'étrangers commençaient à se lancer dans l'exploitation minière artisanale informelle, en dehors du contrôle et de la supervision de la filiale belge. Pour les congolais, cela a été facilité par le fait que les méthodes d'extraction artisanales utilisées par MGL pouvaient être facilement assimilées et reproduites indépendamment. La correspondance interne de MGL peu après l'indépendance en 1960 détaille un réseau établi de production et de commerce illégal d'or au Sud-Kivu, allant de Luhwindja et Kamituga à Bukavu et ensuite vers l'Ouganda, dans lequel « une poignée d'hommes audacieux, sans scrupules et de nationalité indéfinie, font fortune », en utilisant leurs bénéfices pour acheter des biens, des magasins et même des yachts.¹⁹

Autour de 1995, environ 200 négociants d'or zaïrois sortaient de Bukavu une production annuelle estimée à quatre tonnes dont près de 98% quittait le pays clandestinement (Bishakabalya 1995 : 18-38, OGP 2010 : 116). Les négociants dépendaient de la complicité des autorités étatiques

¹⁴ Mémoires personnels de Serge Lammens, ancien directeur de SOMINKI ; Notes de la 51^e réunion du Conseil d'administration, Kinshasa, 29 mars 1997.

¹⁵ Notes de la 51^e réunion du Conseil d'administration, Kinshasa, 29 mars 1997.

¹⁶ Interview avec l'ancien directeur de SOMINKI, Bruxelles, 10 août 2016.

¹⁷ Rapports annuels SOMINKI, 1980 à 1984.

¹⁸ Interview avec l'ancien directeur de SOMINKI, Bruxelles, 10 août 2016.

¹⁹ Entretien avec l'ancien directeur de SOMINKI, Bruxelles, 10 août 2016 ; Correspondance interne de MGL, Bukavu, 7 août 1960 ; Lettre de MGL au Procureur d'État, Bukavu, 30 août 1960.

provinciales et locales et de financiers étrangers qui contrôlaient les exportations d'or hors d'Afrique, parfois en alliance avec des groupes armés non-étatiques (Carisch 2014 : 15). À la fin des guerres du Congo, l'alliance mutuellement avantageuse entre les négociants d'or congolais et étrangers et les groupes armés non étatiques s'était enracinée, ces derniers offrant la sécurité en échange d'une part des bénéfices.

L'estimation pour 2007 et 2010 du nombre total de creuseurs artisanaux travaillant dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu se situe entre 200 000 et 350 000 (Geenen et Radley 2014 : 59), dont quatre sur cinq travaillent dans le secteur aurifère (Weyns et al. 2016 : 4). Des efforts ont été faits pour formaliser l'exploitation minière artisanale à travers le code minier congolais qui accorde à l'exploitation minière artisanale un statut juridique et exige que les creuseurs travaillent dans des zones d'exploitation artisanale (ZEA) officiellement reconnues. Pourtant, en 2017, les progrès ont été lents, avec seulement sept ZEA couvrant une superficie de 250 kilomètres carrés au Sud-Kivu. Comme indiqué dans l'introduction, cela contraste avec les 16 000 kilomètres carrés couverts par des permis de recherches et d'exploitations minières industrielles appartenant à des étrangers.²⁰

La grande majorité de la production d'or artisanale du Sud-Kivu continue de sortir clandestinement du pays et, tout au long des années 2000, les familles indiennes Bhimji, Pattni et Lodhia, et le commerçant belge Alan Goetz (qui a récemment ouvert une raffinerie d'or en Ouganda) - tous établis avant les guerres du Congo - ont continué à détenir une position d'oligopsonne sur la majorité du commerce informel de l'or en provenance de la RDC, finançant un large réseau de négociants congolais. En 2016, les principaux comptoirs d'achat et de vente d'or de Bukavu étaient Mines Propres Sarl, Ets Namukaya et Kasereka. Selon les données officielles d'exportation de 2016, Mines Propres Sarl exportait deux tiers des exportations officiellement enregistrées,²¹ la totalité de l'or était exportée à Dubaï dans les Émirats Arabes Unis. Dubaï représente la destination d'environ 70% de l'or artisanal en provenance de la RDC et abrite une industrie aurifère largement non réglementée d'une valeur d'environ 75 milliards de dollars, où les négociants d'or congolais font des affaires depuis les années 1960 (Carisch 2014 : 56). Depuis Dubaï, l'or est exporté principalement vers des raffineries basées en Inde et en Suisse, qui constituent la majorité des raffineries mondiales vendant aux multinationales.²² Cependant, la majeure partie de la production congolaise est passée en contrebande vers des maisons de négoce et des raffineries intermédiaires avant d'atteindre Dubaï.

On peut comprendre l'importance sociale et économique de l'exploitation minière artisanale pour le Sud-Kivu aujourd'hui en examinant comment la valeur qu'elle génère est répartie entre différents groupes et acteurs congolais. Cela se fait dans le présent rapport par une étude approfondie des activités de la mine artisanale de Kadumwa, qui est adjacente à la mine Twangiza de Banro. La plupart des creuseurs artisanaux sont arrivés à Kadumwa en 2010 et 2011, après la fermeture forcée de Mbwega – la plus grande mine artisanale de Luhwindja – suite à la construction de Twangiza (examinée plus en détails dans la 9^e section). Pour estimer la productivité et la distribution de la

²⁰ Base de données sur les permis d'exploitation minière, Ministère provincial des mines du Sud-Kivu, 2017.

²¹ Données d'exportation du Ministère des mines du Sud-Kivu, 2016.

²² « Panama Papers Reveal Dubious Behavior by DRC's Gold Traders », Khadija Sharife, 4 avril 2016, panamapapers.investigativecenters.org/drc/#, consulté le 21 février 2018.

valeur dans la chaîne aurifère artisanale informelle de Kadumwa, les registres mensuels de la production et du suivi financier discutés dans la 2^e section ont été utilisés. Pour des raisons analytiques et pour faciliter la comparaison, les données sont converties et présentées dans le reste du rapport en dollars, grammes et kilogrammes. De même, pour faciliter la comparaison entre SOMINKI, Kadumwa et Twangiza, le prix moyen de l'or en 2017 sur le London Gold Fixing de 40,42 \$ le gramme est utilisé.²³

À Kadumwa, les registres mensuels des gestionnaires de puits indiquaient une production annuelle estimée à 59,7 kilogrammes. Cela équivaut à 2 341 772 \$ de valeur créée par Kadumwa en 2017, sur la base du cours moyen du London Gold Fixing, et en tenant compte de la pureté de l'or de 97% (un pourcentage fourni par les négociants locaux). En se basant sur un recensement des puits et l'observation directe, on estime à 762 le nombre total de travailleurs et gestionnaires sur le site la même année. En divisant la valeur annuelle par ce chiffre, nous pouvons estimer qu'en 2017, la productivité de Kadumwa (la valeur créée par unité de travail) était de 3 073 \$, soit environ huit dollars par jour.

Tableau 1. Répartition des salaires et des bénéfices à Kadumwa, 2017

| Groupe | | Nombre de travailleurs | Salaires / bénéfices mensuels par unité (\$) | Salaires / bénéfices annuels par unité (\$) | Salaires / bénéfices annuels total (\$) | Part de la valeur totale créée (%) |
|--|---------------------|------------------------|--|---|---|------------------------------------|
| Travailleurs du site | Transporteurs d'eau | 30 | 27 | 324 | 9,720 | 0.4 |
| | Transp. de minerai | 80 | 50.4 | 605 | 48,384 | 2.1 |
| | Laveurs de minerai | 80 | 57.6 | 691 | 55,296 | 2.4 |
| Travailleurs de puits | | 528 | 163 | 1,956 | 1,032,768 | 44.1 |
| SOUS-TOTAL TRAVAILLEURS (SALAIRES) | | | | | 1,146,168 | 48.9 |
| Gestionnaires de puits | | 44 | 1,379 | 16,548 | 728,112 | 31.1 |
| SOUS-TOTAL GESTIONNAIRES (BÉNÉFICES) | | | | | 728,112 | 31.1 |
| SOUS-TOTAL TRAVAILLEURS & GESTIONNAIRES | | | | | 1,874,280 | 80.0 |
| Gouvernement local | | - | - | - | 10,368 | 0.4 |
| Bataillon de l'armée | | - | - | - | 5,808 | 0.2 |
| Police locale | | - | - | - | 4,320 | 0.2 |
| Comité des creuseurs | | - | - | - | 13,584 | 0.6 |
| SOUS-TOTAL TAXES | | | | | 34,080 | 1.5 |
| Propriétaires | | - | - | - | 55,968 | 2.4 |
| SOUS-TOTAL LOYER | | | | | 55,968 | 2.4 |
| TOTAL DE LA VALEUR ANNUELLE CRÉÉE | | | | | 2,341,772 | 100.0 |

Source : données de l'auteur

Ensuite, pour calculer la distribution de la valeur à travers la chaîne de Kadumwa, le travail à Kadumwa a été divisé en trois groupes principaux : 1) les travailleurs du site (composés des transporteurs d'eau, des transporteurs de minerai et des laveurs de minerai) ; 2) les travailleurs de

²³ Cette moyenne annuelle a été obtenue du World Gold Council à www.gold.org/research/download-the-gold-price-since-1978, consulté le 23 février 2018.

puits (composés des creuseurs et de chefs d'équipe) ; et 3) les gestionnaires de puits (appelés Présidents-directeurs généraux, ou PDG). Bien que les PDGs soient parfois directement impliqués avec les travailleurs dans le processus d'extraction de l'or, ils sont néanmoins distincts des travailleurs car ils investissent les fonds nécessaires à la construction et à l'entretien des puits, mobilisent et organisent le travail de production et gèrent la distribution des paiements aux travailleurs (grâce à une combinaison de paiement monétaire et une part de la production). En ce sens, bien qu'ils n'effectuent pas une comptabilité formelle qui enregistre tous les revenus et dépenses, ils tirent quand même des bénéfices de leur rôle de financiers et de distributeurs de salaires pour les travailleurs, plutôt que de percevoir eux-mêmes un salaire. Au niveau agrégé, compte tenu de la valeur annuelle totale de 2,3 millions de dollars créée par Kadumwa en 2017, environ 49% (ou 1,1 million de dollars) ont été saisis par les travailleurs sous forme de salaires et 31% (ou 728 112 \$) par les PDGs en tant que bénéfices (tableau 1).

En ce qui concerne la capture de valeur par ceux qui ne sont pas directement impliqués dans la production, les données suggèrent que si la valeur d'un gramme d'or sur le London Gold Fixing est de 40,42 \$ (le prix moyen pour 2017), les travailleurs et les PDGs de Kadumwa captureraient 31,21 \$ de cette valeur, les négociants à Kadumwa 5,34 \$, les négociants à Bukavu 1,92 \$, la fonderie et le comptoir d'achat et de vente d'or Mines Propres à Bukavu (par laquelle passe la majeure partie de l'or de Luhwindja) 0,54 \$ et les commerçants et raffineries internationaux 1,34 \$. Ce modèle suggère qu'en 2017, 97% de la valeur créée par Kadumwa est resté au Sud-Kivu, et 95% a été capturée par des groupes congolais (compte tenu de la propriété étrangère de Mines Propres) (tableau 2).

Tableau 2. Répartition de la valeur de Kadumwa, 2017

| Groupe | Par gramme (\$) | | | Nationalité / Propriété | Part de la valeur totale créée (%) |
|---|-----------------|---------------|-------------------|-------------------------|------------------------------------|
| | Prix d'achat | Prix de vente | Capture de valeur | | |
| Internationale | 39.01 | 40.42 | 1.41 | Etranger | 3.5 |
| Mines Propres Sarl | 38.47 | 39.01 | 0.54 | Etranger | 1.3 |
| SOUS-TOTAL FONDERIES | | | 1.95 | - | 4.8 |
| Négociants de Bukavu | 36.55 | 38.47 | 1.92 | Congolais | 4.8 |
| Négociants de Kadumwa | 31.21 | 36.55 | 5.34 | Congolais | 13.2 |
| SOUS-TOTAL NEGOCIANTS | | | 7.26 | - | 18.0 |
| Travailleurs & PDGs | - | 31.21 | 31.21 | Congolais | 77.2 |
| SOUS-TOTAL TRAVAILLEURS & PDGs | | | 31.21 | - | 77.2 |
| TOTAL DE LA VALEUR ANNUELLE CRÉÉE | | | 40.42 | - | 100.0 |

Source : calculs de l'auteur sur la base des données présentées ci-dessus.

En démontrant la part élevée de la valeur finale créée par Kadumwa qui revient aux différents groupes congolais, la volonté d'ignorer ou de marginaliser cette forme de production d'or dans le cadre de la stratégie nationale de développement minier au Sud-Kivu (et plus largement en RDC) est mise en question.

5. La formation de classe et l'accumulation de capital à l'intérieur du pays

Cette section s'appuie sur les données présentées ci-dessus pour examiner dans quelle mesure la valeur générée par l'exploitation minière artisanale et capturée par différents groupes congolais est liée aux processus plus larges de développement économique au Sud-Kivu. En commençant avec les travailleurs de Kadumwa, la plupart d'entre eux ont déclaré qu'il ne restait que peu de leur salaire pour épargner ou investir une fois que les besoins de subsistance ont été satisfaits. La minorité qui avait fait des investissements a déclaré le faire principalement au niveau local dans le petit bétail, la construction de logements en bois ou en argile, ou (beaucoup moins fréquemment) l'achat de petites parcelles de terrain. Pourtant, le salaire net des travailleurs des puits - qui, pour rappel de la section précédente, était en moyenne estimé à 163 \$ par mois à Kadumwa en 2017 – est largement supérieur à l'autre forme la plus courante de travail informel à Luhwindja, le travail journalier agricole, qui était rémunéré à un taux journalier d'environ un dollar par travailleur (à peu près le même que le salaire gagné par les porteurs d'eau).

En revanche, les PDGs et les négociants avaient réalisé d'importants investissements grâce à leurs bénéfices. Alors que les bénéfices moyens réalisés par les PDGs - estimés ci-dessus à 16 548 \$ par an - les propulsent dans l'élite économique locale, ils ont généré des bénéfices supplémentaires en s'engageant aussi dans le commerce de l'or. En s'appuyant sur les prix d'achat et de vente enregistrés dans les registres mensuels des PDGs, leur engagement dans le commerce de l'or augmente leurs bénéfices mensuels moyens de 295 \$, passant de 1 379 \$ à 1 674 \$ par mois, ou de 16 548 \$ à 20 083 \$ par an.

Les bénéfices mensuels enregistrés par six négociants locaux à Kadumwa étaient similaires à ceux réalisés par les PDGs pour le même travail, avec une moyenne de 395 \$ enregistrée sur les 11 registres mensuels. Alors que seulement trois registres ont été collectés auprès des négociants de Bukavu, les registres ainsi que les conversations et les entretiens avec ce groupe suggèrent que chaque mois, ils commercialisent entre un et plusieurs kilogrammes d'or, ce qui représente jusqu'à plusieurs milliers de dollars de bénéfices mensuels (selon, bien sûr, les fluctuations de prix). Par ailleurs, et comme indiqué ci-dessus, la plupart des négociants de Bukavu possédaient et géraient également un certain nombre de puits à Luhwindja ou dans les environs, ce qui leur procurait une source de profit supplémentaire.

Aussi, le commerce bilatéral engagé par certains négociants, utilisant leur accès au dollar américain pour importer des biens de consommation modernes et d'autres biens via Bukavu, leur a fourni une autre source de bénéfices supplémentaires. Le plus grand négociant de Kadumwa, qui gérait une petite maison d'achat d'or juste à l'extérieur du site, a investi ses bénéfices dans du riz, de la bière et des vêtements, qu'il a distribués localement aux acheteurs de sa maison d'achat.²⁴ De même, l'un des négociants de Bukavu a régulièrement ramené de Dubaï des vêtements, des produits cosmétiques et d'autres biens de consommation.²⁵ Deux autres négociants de Bukavu possédaient également de petits supermarchés, un dans le quartier Essence (où se déroule la plupart du commerce de l'or à Bukavu) et un autre plus près du centre-ville. Les supermarchés regorgeaient

²⁴ Entretien avec un négociant de Kadumwa, Luhwindja, 13 avril 2017.

²⁵ Entretien avec un négociant de Bukavu, Bukavu, 21 février 2017.

de produits importés, allant du chocolat, au spiritueux, aux appareils électroniques et électroménagers.

La plupart des négociants locaux et des PDGs ont déclaré utiliser leurs bénéfices pour acheter des terres et déplacer leurs familles à Panzi, une banlieue de la périphérie de Bukavu. Ils ont également signalé avoir construit des maisons et investi dans les terres et le gros bétail localement à Luhwindja ou dans les environs, en employant des ouvriers salariés pour travailler la terre. Les négociants de Bukavu étaient généralement situés plus près du centre-ville, où ils possédaient des maisons à plusieurs étages équipées de téléviseurs à écran plat, d'antennes paraboliques, de panneaux solaires, de réfrigérateurs-congélateurs et d'autres produits modernes. Tous avaient des enfants ou de la famille à l'université de Bukavu, ailleurs en RDC, ou au Burundi ou en Ouganda.

En plus de ces investissements, une part importante des bénéfices des PDGs a été réinvestie dans la production de l'or. En 2017, les registres des PDGs indiquaient qu'environ 200 000 \$ au total avaient été réinvestis, principalement en bois utilisé pour construire, entretenir et étendre les puits (provenant de sources locales), et en l'utilisation de pompe à eau et pompes à air permettant d'évacuer l'eau des puits et faire circuler l'oxygène dans les puits. Il a également été démontré que le réinvestissement productif stimulait l'augmentation de la productivité, grâce à un processus de mécanisation mené localement à Kamituga. Après le départ de SOMINKI de Kamituga à la fin des années 1990, les creuseurs ont eu accès aux gisements les plus productifs de la ville. Au cours de cette période, de la dynamite a été utilisée dans certaines régions pour faire exploser la roche.

Une dizaine d'années plus tard, les creuseurs ont, cependant, commencé à remarquer une baisse de la qualité du minerai extrait. De nombreux sites, moins rentables à exploiter, se sont vidés. En novembre 2011, un entrepreneur congolais a amené trois concasseurs à Kamituga depuis Misisi, un grand site aurifère artisanal au Sud-Kivu, situé plus au sud de Kamituga, où les concasseurs étaient utilisés depuis environ 2009. Peu de temps après, un autre entrepreneur congolais a installé un atelier de réparation des concasseurs à Kamituga, et ensuite les concasseurs ont commencé à être fabriqués sur place. Les premiers concasseurs fabriqués localement ont été testés à Lugushwa, une autre des concessions de Banro.²⁶ De la taille d'une bétonnière, les concasseurs sont alimentés par des générateurs et broient de grosses roches en poudre fine, à un rythme plus rapide qu'à la main. Grâce à l'utilisation de ces machines, des sites auparavant épuisés par des techniques artisanales sont redevenus productifs.

Alors qu'en janvier 2012, l'administration minière de l'État au niveau du territoire de Mwenga a tenté d'interdire formellement l'utilisation des concasseurs en raison de leur usage illégal sur la concession Kamituga de Banro, cela a eu peu d'effet. À la fin de l'année, il y avait environ 70 concasseurs sur les trois principaux sites artisanaux de Calvaire, Bipasi et D3, les deux derniers sur l'ancienne mine Mobale de SOMINKI.²⁷ Une dizaine des concasseurs appartenaient aux PDGs, les 60 autres appartenaient aux négociants ou aux autres entrepreneurs locaux. Plus ou moins au moment où les concasseurs étaient introduits à Kamituga, les PDGs de la région ont tenté également de connecter les sites au réseau électrique local, afin de faciliter l'utilisation des pompes

²⁶ Entretien avec le gestionnaire du puits, Kamituga, 22 avril 2017.

²⁷ Entretien avec un représentant de la société civile de Kamituga par téléphone, 9 février 2018.

à eau et pompes à air. Dans de nombreux cas, des explosifs ont été utilisés à côté de ces machines pour faire exploser la roche dure rencontrée aux niveaux plus profonds dans les puits. Grâce à l'utilisation accrue de machines, d'explosifs et de concasseurs, une forme de production semi-mécanisée commençait ainsi à émerger organiquement dans la région, selon des techniques d'extraction précédemment adoptées dans d'autres sites au Sud-Kivu.

6. Le retour de l'exploitation minière industrielle dirigée par des sociétés étrangères

Cette section examine dans quelle mesure la fabrication et la fourniture de biens, d'équipements et d'infrastructures d'investissement dans la mine de Twangiza de Banro - gérée par sa filiale congolaise, Twangiza Mining - sont liés aux processus locaux ou nationaux de développement économique au Congo. Entre 1995 et 1997, et au début de la première guerre du Congo en 1996, un groupe d'investisseurs britannique-canadiens a négocié un certain nombre d'accords avec l'administration de Mobutu pour acquérir le contrôle des actifs de SOMINKI pour 3,5 millions de dollars. À la fin de la guerre du Congo, Banro avait obtenu la pleine propriété des principaux gisements d'or de SOMINKI en vertu d'une convention minière de 30 ans qui comprenait un moratoire fiscal de 10 ans, le droit d'exporter toute la production d'or et l'élimination des droits d'importation (Publiez ce que vous payez 2011 : 4). Cela reflétait l'évolution de la situation dans tout le pays, le gouvernement congolais avait décidé de privatiser les entreprises minières publiques et d'attirer de nouveaux investissements en offrant aux sociétés étrangères un régime fiscal généreusement libéral. En 2012, le projet Twangiza de Banro a commencé sa production commerciale.

Comme nous pouvions nous y attendre d'une mine industrielle, Twangiza s'est révélée nettement plus productive que la mine artisanale voisine de Kadumwa. En 2013, en triangulant les données du Ministère congolais des mines, les comptes financiers de Twangiza Mining et les états financiers consolidés de Banro, la mine Twangiza a produit 2 564,9 kilogrammes d'or, créant 114,7 millions de dollars de valeur.²⁸ La même année, la mine comptait 1 366 employés (employés directement par Twangiza Mining ou travaillant par le biais de sous-traitants), ce qui signifie qu'en 2013, la productivité de la mine Twangiza de Banro était de 83 983 \$.

S'ajustant au prix moyen de l'or en 2017 pour faciliter la comparaison, la productivité du travail de Twangiza peut être estimée à 75 892 \$ (ou 208 \$ par jour) par rapport aux 3 073 \$ (ou huit dollars par jour) de Kadumwa. Cela représente une augmentation spectaculaire de la productivité dans l'économie minière de Luhwindja (par 25), suite à l'arrivée de Banro. Cependant, pour réaliser ces gains, Banro a mis en place une structure industrielle profondément intégrée aux centres miniers et technologiques industrialisés de l'ouest (et de l'Afrique du Sud) déconnectée de l'économie congolaise.

Les machines et technologies industrielles utilisées à Twangiza proviennent presque entièrement d'Amérique du Nord, d'Europe, du Japon, d'Afrique du Sud et d'Australie. L'usine de traitement

²⁸ L'année 2013 est utilisée pour calculer la productivité de la mine, car c'est la dernière année pour laquelle des données complètes ont été collectées, tirées principalement des comptes financiers de Twangiza Mining pour 2013.

de l'or elle-même a été achetée d'occasion à la société minière australienne Tamaya Resources et avait, selon l'inventaire des actifs de Twangiza Mining, une valeur d'achat initiale de 16,4 millions de dollars.²⁹ L'usine - comprenant une usine de boules, deux concasseurs, une installation de traitement chimique, une salle de stockage de l'or et un laboratoire - a été transportée par mer d'Australie et livrée par route via le port kenyan de Mombasa, via 140 conteneurs, puis remontée par les ingénieurs sur site à Twangiza.³⁰

Pendant et après la construction de la mine, Twangiza Mining a fait usage exclusif d'entreprises et de fournisseurs étrangers.³¹ Un inventaire des actifs de 2011 répertorie toutes les machines et équipements mobiles détenus à l'époque par Twangiza Mining, aux côtés du fabricant associé. Au total, 37 fabricants ont été répertoriés, dont 25 (les deux tiers) étaient des sociétés américaines, britanniques ou japonaises. Le reste était principalement des pays européens, avec seulement cinq sociétés extérieures à ces régions (Australie, Chine, Inde et Afrique du Sud). Un plan d'amortissement de la fin 2012 répertorie tous les actifs fixes détenus par Twangiza Mining à l'époque et raconte une histoire similaire ; à l'exception de l'Afrique du Sud, aucune entreprise congolaise ou africaine n'est apparue dans l'inventaire de 2011 ou dans la liste des immobilisations de 2012.

D'après un examen des factures s'étalant sur une période de quatre ans de 2010 à 2013, ce n'était qu'à la valeur la plus basse et au niveau de la technologie la plus basse que Banro a constamment externalisé ses achats auprès de fournisseurs congolais sur une longue période. Il s'agissait principalement d'équipements de bureau et de papeterie, d'équipements de sécurité des travailleurs et de matériaux de construction de base (principalement des barres d'acier et du béton). Comme ailleurs dans la chaîne d'approvisionnement, aucune de ces marchandises n'ont été fabriquées au Congo. Les fournisseurs locaux ont plutôt acheté des produits de fabrication principalement asiatique presque exclusivement via Dubaï, à l'exception de certains matériaux industriels légers fabriqués en Ouganda voisin (barres d'acier) et au Rwanda (béton).³² En 2016, les commerçants congolais ont fourni environ 1,5 millions de dollars de biens et d'équipements à la mine,³³ tandis que la même année, Twangiza Mining a importé environ 41 millions de dollars de biens achetés par le biais de fournisseurs étrangers.³⁴ En résumé, aucun des achats de Twangiza Mining au cours de cette période de quatre ans n'a fait appel à des biens fabriqués au pays, et seul un très faible pourcentage de la valeur totale a été capté par des fournisseurs nationaux.

Dans le domaine de la sous-traitance, en 2017, Twangiza Mining a sous-traité auprès de 15 entreprises pour fournir 13 activités et services différents à la mine. Sur les 15 entreprises, en dehors de la fourniture de main-d'œuvre - examinée plus en détails dans la 8^e section - seules deux étaient congolaises (pour la fourniture de sable et activités de forage). Les autres activités et services – les douanes, l'électricité, la sécurité, l'entretien des routes, le carburant, la fonderie, l'aviation, la

²⁹ Liste des actifs fixes de Twangiza Mining, au 31 décembre 2012.

³⁰ Communiqués de presse de Banro, 13 août 2009 et 16 juin 2010.

³¹ Entretiens avec d'anciens et actuels responsables des achats et travailleurs de Twangiza Mining, Twangiza, Bukavu et Kinshasa, janvier à juin 2017.

³² Entretiens avec plusieurs fournisseurs congolais, Bukavu, janvier à avril 2017.

³³ Factures des fournisseurs congolais, 2016.

³⁴ Liste des importations déclarées du Sud-Kivu, du 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016, Banque centrale congolaise.

restauration, la certification d'or et le transport - ont été fournis par des filiales d'entreprises étrangères. Ceci malgré le fait qu'au Sud-Kivu même, des entreprises congolaises opéraient dans au moins cinq de ces domaines (la sécurité, la restauration, l'entretien des routes, le carburant et le transport),³⁵ avec probablement d'autres opérateurs présents dans l'industrie minière bien plus établie au Katanga. Dans l'ensemble et en s'appuyant sur les comptes financiers de Twangiza Mining, en 2013, les sous-traitants étrangers ont capturé environ 87% des recettes totales revenant aux sous-traitants, ou 75% si le carburant est exclu (tableau 3).

Tableau 3. Revenus des sous-traitants de Twangiza Mining, 2013 (en millions d'USD)

| Nationalité | Entreprise(s) | Activités productives ou services fournis | Revenu | |
|------------------------------|----------------------------------|---|-------------|--------------|
| | | | \$ | % |
| RDC | Premium | Sable | 3.3 | 7.2 |
| RDC | Cinamula, Diphil, Zuki | Main d'œuvre | 2.6 | 5.6 |
| RDC | Groupe Rubuye | Forage | 0.2 | 0.4 |
| SOUS-TOTALE CONGOLAIS | | | 6.1 | 13.2 |
| Malaisie | Engen | Carburant | 21.6 | 46.9 |
| Kenya | Civicon | Entretien des routes | 8.4 | 18.2 |
| Afrique du sud | Tsebo Outsourcing Group | Restauration | 3.3 | 7.2 |
| Royaume-Uni | Aggreko | Electricité | 2.5 | 5.4 |
| Royaume-Uni | G4S | Sécurité | 1.5 | 3.3 |
| Suisse | Société Générale de Surveillance | Certification d'or | 1.3 | 2.8 |
| Afrique du sud | Savannah | Aviation | 0.8 | 1.7 |
| Afrique du sud | Rand Refinery | Fonderie | 0.5 | 1.1 |
| Tanzanie | Simba Logistics | Transport | 0.1 | 0.2 |
| Belgique | Groupe COMEXAS | Douanes | Inconnu | |
| SOUS-TOTAL ÉTRANGER | | | 40.0 | 86.8 |
| TOTAL | | | 46.1 | 100.0 |

Source : Comptes financiers Twangiza Mining 2013.

Alors que les filiales de sociétés étrangères ont capté la plupart des revenus de sous-traitance, certaines ont également accru leur présence en RDC depuis leur arrivée via Banro. Le premier contrat de Tsebo Outsourcing Group en RDC a été signé avec Banro, et ils ont ensuite continué à sécuriser plusieurs nouveaux contrats dans le pays, notamment avec les multinationales de Glencore dans la province de Lualaba et de Randgold Resources dans la province du Haut-Uélé.³⁶ De même, après leur arrivée via Banro, la firme tanzanienne Simba Logistics et l'entreprise suisse Société générale de surveillance (SGS) ont obtenu de nouveaux contrats en RDC dans la région minière du Katanga et avec Randgold Resources dans le Haut-Uélé.³⁷

³⁵ Liste des membres de la Fédération des entreprises du Congo, Sud-Kivu, 6 janvier 2017.

³⁶ Entretien avec l'administrateur de Tsebo Outsourcing Group, Bukavu, 6 décembre 2016.

³⁷ Entretiens avec le directeur de Simba Logistics RDC, Bukavu, 22 février 2017 et le directeur de SGS, Twangiza, 6 juin 2017.

7. Les flux financiers et la mauvaise gestion de Banro

En s'appuyant sur l'argument développé dans la section précédente, cette section montre comment la structure commerciale et financière de Banro est - comme la structure industrielle de Twangiza - profondément interconnectée avec des centres de pouvoirs financiers principalement occidentaux, et déconnectée de l'économie congolaise. Pour commencer, et comme souligné précédemment par la Maison des Mines du Kivu (2015), les contributions de Banro aux revenus de l'État ont été minimales. Les données sur les contributions fiscales versées par Banro ne sont disponibles que pour les années 2012, 2013, 2016 et 2017. Pour ces quatre années, Banro a déclaré avoir payé au total 29 millions de dollars en taxes (tableau 4). En 2012, 2013 et 2016, les 20,1 millions de dollars payés en impôts congolais ne représentaient que 5,3% des revenus enregistrés de Banro, soit 665 millions de dollars.³⁸

Tableau 4. Déclarations de paiement de taxes internationales de Banro, années sélectionnées (en USD)

| Année | Pays | Filiale | Taxes | Royalties | Frais | TOTAL |
|------------------------|-------------|--------------------|----------------|------------------|------------------|-------------------|
| 2012 | RDC | Twangiza Mining | - | - | - | 4,201,089 |
| | RDC | Lugushwa Mining | - | - | - | 210,743 |
| | RDC | Kamituga Mining | - | - | - | 176,641 |
| Sous-total 2012 | | | - | - | - | 4,588,473 |
| 2013 | RDC | Twangiza Mining | - | - | - | 4,079,674 |
| | RDC | Banro Congo Mining | - | - | - | 570,261 |
| | RDC | Lugushwa Mining | - | - | - | 161,562 |
| | RDC | Kamituga Mining | - | - | - | 161,100 |
| Sous-total 2013 | | | - | - | - | 4,972,597 |
| 2016 | RDC | Twangiza Mining | 200,000 | 1,280,000 | 4,220,000 | 5,700,000 |
| | RDC | Namoya Mining | 330,000 | 1,170,000 | 3,000,000 | 4,500,000 |
| | RDC | Banro Congo Mining | 0 | 0 | 280,000 | 280,000 |
| | RDC | Lugushwa Mining | 0 | 0 | 20,000 | 20,000 |
| | RDC | Kamituga Mining | 0 | 0 | 10,000 | 10,000 |
| | Barbade | Banro Group | 310,000 | 0 | 0 | 310,000 |
| Sous-total 2016 | | | 840,000 | 2,450,000 | 7,530,000 | 10,820,000 |
| 2017 | RDC | Namoya Mining | 150,000 | 1,150,000 | 2,640,000 | 3,940,000 |
| | | | | | | |
| | RDC | Twangiza Mining | 0 | 1,630,000 | 2,140,000 | 3,770,000 |
| | RDC | Banro Congo Mining | 0 | 0 | 480,000 | 480,000 |
| | RDC | Lugushwa Mining | 0 | 0 | 90,000 | 90,000 |
| | RDC | Kamituga Mining | 0 | 0 | 30,000 | 30,000 |
| Barbade | Banro Group | 340,000 | 0 | 0 | 340,000 | |
| Sous-total 2017 | | | 490,000 | 2,780,000 | 5,380,000 | 8,650,000 |
| TOTAL | | | | | | 29,031,070 |

Source : Rapports finaux de l'ITIE RDC, 2012 et 2013 ; Rapports ESTMA de Banro Corporation, 2017 et 2018.

³⁸ États financiers et communiqués de presse de Banro, 2013 à 2017 ; Rapports finaux de l'ITIE RDC, 2012 et 2013 ; Rapports ESTMA de Banro Corporation, 2017 et 2018.

A noter, les paiements en 2016 et 2017 n'incluent pas l'impôt sur les bénéfices de 4% accepté par Banro en 2010, car les déclarations de la RDC notent que les impôts payés par Twangiza Mining et Namoya Mining n'ont pas été payés à la Direction Générale des Impôts (DGI), mais à la Direction générale des recettes administratives, domaniales, judiciaires et de participation (DGRAD) ; l'agence chargée de la perception des redevances minières et de la taxe annuelle sur les droits de surface. Banro pourrait soutenir que cette absence d'impôt sur les bénéfices congolais est due au fait qu'il n'a pas encore récupéré son investissement. Pourtant, selon les données des entreprises et de l'Etat congolais, ce n'est pas le cas pour Twangiza, où en 2014, le revenu total de la mine de 280 millions de dollars a dépassé l'investissement total pour la première fois, et a continué de le faire jusqu'en 2016.³⁹

En outre, la stabilité financière et la contribution potentielle de Banro à l'économie congolaise sont entravées par un niveau généralisé de mauvaise gestion et d'inefficacité, aggravés par son exposition à la volatilité des prix sur le marché international. Encouragée par la hausse du prix de l'or, vers la fin de 2011, Banro a commencé à construire Namoya, sa deuxième mine, dans la province voisine du Maniema. Pourtant, le budget initial de 100 millions de dollars a été dépensé en quelques mois, et les coûts de construction ont finalement atteint 250 millions de dollars.⁴⁰ Un audit externe de Twangiza Mining en 2012 a révélé que « la structure et la gouvernance du projet semblent inefficaces, [et] l'alignement des systèmes avec les processus de gestion médiocre », suggérant que l'inefficacité et la mauvaise gestion étaient un facteur contributif important.⁴¹

Pendant la même époque, le prix de l'or s'est effondré d'environ un tiers de 2012 à 2015 et n'avait pas encore complètement récupéré en 2017, entraînant des déficits importants dans les revenus prévus de Banro pour soutenir le financement de la construction de Namoya. Ayant besoin de lever 150 millions de dollars supplémentaires pour cela, Banro a conclu un certain nombre de prêts à court terme qui se sont révélés coûteux. À ce stade, la santé financière de Banro a commencé à se détériorer. Sa dette à long terme est passée de zéro en 2011 à 159 millions de dollars en 2013 et, à partir de 2013, Banro est entrée dans une situation de fonds de roulement négative d'une année sur l'autre.⁴² En 2017, Banro ne pouvait plus honorer ses dettes et, en décembre la société a été obligée de se placer sous la protection des créanciers du gouvernement canadien, pour être sauvée de la faillite.

Il est important de noter que la descente de Banro vers la faillite a été accéléré par un mécanisme sous-jacent de transfert du surplus vers les principaux centres de richesse financière occidentaux. Principalement en exerçant leurs propres actions dans l'entreprise, un petit groupe de 17 directeurs d'entreprise a amassé une richesse considérable de Banro. Domicilié principalement au Canada, en Afrique du Sud et au Royaume-Uni, ce groupe a accumulé au moins 54,6 millions de dollars en salaires, actions exercées, honoraires, des incitatifs et des primes sur la période de 20 ans de 1997

³⁹ États financiers et communiqués de presse de Banro, 2013 à 2016 ; Données de l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANAPI), 2004 à 2016.

⁴⁰ États financiers consolidés Banro 2012 à 2016 ; Entretien avec le directeur général de Twangiza Mining, Twangiza, 6 juin 2017.

⁴¹ Rapport d'audit externe de Twangiza Mining, Nubian Africa, 2012.

⁴² États financiers consolidés de Banro, 2007 à 2016 ; Site web de l'investisseur Morning Star, www.morningstar.com/, consulté le 28 mars 2017.

à 2016, dont 36,6 millions de dollars avant le début de la production. De 2002 à 2016, cela équivaut à un salaire annuel moyen des directeurs entre 400 000 \$ et 530 000 \$ (tableau 5).⁴³ Le bénéfice réel est probablement considérablement plus élevé, car toutes les options sur les actions converties ne sont pas prises en compte.

Tableau 5. Rémunération des dirigeants de Banro, 1997 à 2016 (en USD)

| Période de cinq ans | Nombre de directeurs | Salaires | Actions identifiées exercées | Honoraires, primes et bonus | TOTAL | Rémunération annuelle moyenne par administrateur |
|----------------------------|----------------------|-------------------|------------------------------|-----------------------------|-------------------|--|
| 1997-2001 | 4 | 967,945 | 0 | 497,092 | 1,465,037 | 73,252 |
| 2002-2006 | 7 | 2,570,320 | 10,577,781 | 894,786 | 14,042,887 | 401,225 |
| 2007-2011 | 8 | 6,533,812 | 8,411,646 | 6,121,362 | 21,066,820 | 526,671 |
| Sous-total préproduction | - | 10,072,077 | 18,989,427 | 7,513,240 | 36,574,744 | - |
| 2012-2016 | 9 | 10,234,251 | 0 | 7,820,794 | 18,055,045 | 401,223 |
| Sous-total post-production | - | 10,234,251 | 0 | 7,820,794 | 18,055,045 | - |
| TOTAL | - | 30,378,405 | 37,978,854 | 22,847,274 | 54,629,789 | - |

Sources : Circulaires d'information de la direction de Banro, 2004 à 2016 ; Ensemble de données personnelles d'Enrico Carisch.

Le tableau 5 montre non seulement comment quelques directeurs principaux ont réalisé des dizaines de millions avant le début de la production, mais aussi comment ils ont continué à extraire de la valeur à partir de 2012, malgré les difficultés financières croissantes auxquelles Banro a commencé à faire face au cours de cette période. En ce sens, la rémunération des directeurs supérieurs a amplifié l'inefficacité de Banro. De plus son exposition à la volatilité des prix, accélérant encore la spirale financière infernale a finalement conduit la société à entrer sous la protection des créanciers canadiens fin 2017.

Un effet de cette dynamique a été de comprimer davantage la valeur revenant aux entreprises et fournisseurs congolais, eux-mêmes déjà intégrés dans des activités généralement à faible valeur ajoutée au sein de la chaîne mondiale de Banro, comme indiqué dans la section précédente. En juin 2017, le directeur financier de Twangiza Mining a indiqué que la filiale avait environ 18 millions de dollars de dettes envers des sous-traitants et des fournisseurs. Il a ajouté que les entreprises et les entrepreneurs congolais avaient été affectés de manière disproportionnée, car contrairement à leurs homologues étrangers, ils n'avaient pas de contacts personnels leur permettant d'être au téléphone quotidiennement avec le PDG de Banro, les membres du conseil d'administration ou la haute direction pour exiger un paiement.⁴⁴ Selon l'un des directeurs des sous-traitants d'une entreprise qui avait été touchée par ce problème, « Banro a une dette congolaise colossale. Il n'y a pas un opérateur congolais avec lequel il s'est engagé à qui il ne doit pas d'argent ... nous faisons mieux quand ils n'étaient pas ici ».⁴⁵

⁴³ Je suis reconnaissant à Enrico Carisch d'avoir partagé sa base de données avec moi sur ce même problème.

⁴⁴ Entretien avec un cadre financier de Twangiza Mining, Twangiza, 8 juin 2017.

⁴⁵ Entretien avec un cadre d'un sous-traitant, Bukavu, 14 février 2017.

8. Le flux des dépenses

Le but principal de cette section est de montrer comment, malgré une augmentation de la productivité par 25 par rapport à Kadumwa, l'arrivée de Banro au Sud-Kivu a été associée aux bas salaires pour les travailleurs locaux et à une expansion du travail informel. Sur base des données disponibles pour 2013, compte tenu de la répartition des salaires entre les différents groupes à Twangiza, 51% des salaires ont été captés par une classe de cadres supérieurs comprenant des superviseurs, des managers et des directeurs, représentant 16% des emplois à la mine, tandis que 29% des salaires ont été reçus par les travailleurs, représentant 84% de l'emploi (tableau 6). Les managers étrangers - représentant seulement cinq pour cent de l'emploi et un tiers de la classe d'encadrement ont capté 34% de la valeur totale revenant aux employés de la mine.

Pour les travailleurs, 822 des 1 149 travailleurs de Twangiza, soit 72%, gagnent un salaire mensuel de 270 \$ ou moins, ce qui est largement comparable au salaire des travailleurs du puits présenté dans la 4^e section, et aucun ne gagne plus que les bénéficiaires moyens (1 674 \$) des PDGs. Le rapport entre le travailleur le mieux rémunéré et le moins bien rémunéré est passé de 74 : 1 à la SOMINKI en 1984 et 37 : 1 à Kadumwa en 2017, à 134 : 1 à Twangiza, ou 796 : 1 si le directeur de Twangiza le mieux payé (20 700 \$ par mois) est comparé au travailleur le moins bien payé à Kadumwa (27 \$ par mois, selon les estimations pour les porteurs d'eau dans la 4^e section). Le degré d'inégalité salariale entre les groupes congolais semble également avoir considérablement augmenté, passant de 21 : 1 à la SOMINKI en 1984 à 106 : 1 à Twangiza. En outre, les bas salaires des travailleurs sont restés stables et ont récemment diminué en termes réels.

Les couches inférieures du régime de travail de Twangiza - où la rémunération du travail est similaire à celle des travailleurs des puits à Kadumwa - étaient principalement occupées par des habitants de Luhwindja et des environs. Ceux-ci étaient presque entièrement absents des couches de direction employées par Twangiza Mining. De plus, le pouvoir collectif de ces travailleurs pour négocier des salaires plus élevés ou de meilleures conditions de travail a été affaibli par la présence importante de main-d'œuvre informelle dans la mine. Sur les 1 149 travailleurs de Twangiza en 2013, 323 (soit 28%) travaillaient comme journaliers informels, sans contrat, sans congés payés et avec une assurance médicale limitée. Pendant la phase de construction de la mine vers 2010, ce nombre était beaucoup plus élevé.

La situation était la même pour 127 travailleurs supplémentaires dans des entreprises sous-traitantes, ce qui signifie qu'environ 40% de la main-d'œuvre de la mine travaillait de manière informelle. En les rendant plus facilement « jetables », leur statut informel décourage l'action collective. De nombreux journaliers déploraient leurs conditions de travail mais craignaient de s'engager dans toute forme de militantisme ou de négociation ouvrière étant donné leur statut informel. L'acquiescement général de la main-d'œuvre à Twangiza contraste avec le militantisme des travailleurs de MGL et de SOMINKI, en particulier dans les années 1980 et au début des années 1990, qui eux-mêmes gagnaient un salaire de subsistance mais bénéficiaient d'un accès plus large aux prestations.⁴⁶

⁴⁶ Entretiens avec d'anciens travailleurs et dirigeants syndicaux de SOMINKI, Kamituga, 22 avril 2017 ; Correspondance de SOMINKI au ministère du Travail, 30 octobre 1992 ; Rapport annuel de SOMINKI, 1979.

Tableau 6. Répartition des salaires nets de Twangiza, 2013

| Catégorie | Groupe | | | Nombre de travailleurs | Salaire mensuel par travailleur (\$) | Salaire annuel par travailleur (\$) | Total Annuel (\$) | Distribution (%) |
|--------------------------------------|-----------------|--------------|-----|------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|-------------------|------------------|
| Travailleurs | Journaliers | | | 323 | 154 | 1,851 | 597,970 | 3.6 |
| | Sous-traitants | | | 285 | 226 | 2,713 | 773,091 | 4.7 |
| | Twangiza Mining | Non-qualifié | I | 214 | 270 | 3,240 | 693,257 | 4.2 |
| | | | II | 24 | 360 | 4,325 | 103,789 | 0.6 |
| | | Qualifié | III | 128 | 511 | 6,135 | 785,328 | 4.8 |
| | | | IV | 42 | 614 | 7,369 | 309,500 | 1.9 |
| V | | | 133 | 930 | 11,165 | 1,484,978 | 9.0 | |
| SOUS-TOTAL TRAVAILLEURS | | | | 1,149 | - | - | 4,747,914 | 28.9 |
| Gestionnaires congolais | Journalier | Superviseurs | | 12 | 330 | 3,960 | 47,520 | 0.3 |
| | | Maîtrise | | 3 | 543 | 6,510 | 19,530 | 0.1 |
| | | Cadres | | 3 | 2,025 | 24,300 | 72,900 | 0.4 |
| | Sous-traitants | Superviseurs | | 27 | 628 | 7,533 | 203,391 | 1.2 |
| | | Maîtrise | | 6 | 1,067 | 12,798 | 76,788 | 0.5 |
| | | Cadres | | 2 | 3,375 | 40,500 | 81,000 | 0.5 |
| | Twangiza Mining | Superviseurs | | 72 | 1,308 | 15,696 | 1,130,132 | 6.9 |
| | | Maîtrise | | 20 | 3,907 | 46,879 | 937,575 | 5.7 |
| | | Cadres | | 1 | 16,284 | 195,403 | 195,403 | 1.2 |
| SOUS-TOTAL GESTION. CONGOLAIS | | | | 146 | - | - | 2,764,238 | 16.8 |
| Gestionnaires étrangers | Sous-traitants | Superviseurs | | 8 | 709 | 8,505 | 68,040 | 0.4 |
| | | Maîtrise | | 9 | 1,383 | 16,590 | 149,310 | 0.9 |
| | | Cadres | | 6 | 4,375 | 52,500 | 315,000 | 1.9 |
| | Twangiza Mining | Superviseurs | | 14 | 4,672 | 56,058 | 784,814 | 4.8 |
| | | Maîtrise | | 32 | 9,932 | 119,183 | 3,813,862 | 23.2 |
| | | Cadres | | 2 | 20,700 | 248,395 | 496,790 | 3.0 |
| SOUS-TOTAL GESTION. ETRANGERS | | | | 71 | - | - | 5,627,816 | 34.2 |
| SOUS-TOTAL GESTIONNAIRES | | | | 217 | - | - | 8,392,054 | 51.0 |
| SOUS-TOTAL | | | | | | | 13,139,968 | 79.9 |
| Taxes | INSS | | | - | - | - | 328,499 | 2.0 |
| | DGI | | | - | - | - | 2,978,772 | 18.1 |
| SOUS-TOTAL TAXES | | | | | | | 3,307,272 | 20.1 |
| TOTAL | | | | | | | 16,447,240 | 100.0 |

Notes : Les données sur l'emploi dans les comptes financiers de Twangiza Mining répartissent les travailleurs non qualifiés dans les catégories I et II et les travailleurs qualifiés dans les catégories III, IV et V ; Les données sur les salaires comprennent les heures supplémentaires et les indemnités. En plus de leur salaire de base, les travailleurs et les gestionnaires de Twangiza Mining reçoivent des allocations de logement, de transport et pour enfants et conjoints, les gestionnaires recevant également une allocation de responsabilité. Les heures supplémentaires font une différence significative dans les salaires des travailleurs, souvent autant que le doublement du salaire de base dans le cas des travailleurs sous-traitants.

Sources : enquête auprès des sous-traitants ; entretiens avec le sous-traitant et le directeur ; Comptes financiers de Twangiza Mining 2013 ; enquête sur le travail ; entretiens et conversations avec les travailleurs ; Documentation de classification des salaires de Twangiza Mining.

En partie à cause de cet acquiescement, la plupart des salaires des travailleurs sont restés trop bas pour permettre l'épargne ou l'investissement, tandis que la classe restreinte de dirigeants, captant environ la moitié de tous les salaires à Twangiza, a principalement consommé et investi ces salaires en dehors de la RDC. Comme ce fut le cas pour les travailleurs des sites et des puits à Kadumwa - et comme on pouvait s'y attendre compte tenu de leurs revenus similaires - les journaliers ont déclaré utiliser leur salaire pour le loyer, la nourriture, les frais de scolarité et les frais médicaux, avec peu de surplus pour épargner ou investir. Des témoignages similaires ont été donnés par des sous-traitants qui gagnent un salaire équivalent aux journaliers, tels que des gardes de la société de sécurité G4S, qui gagnent 185 \$ par mois.

Contrairement à ces couches inférieures de travailleurs (qui logent localement à l'extérieur du camp), la plupart des travailleurs qualifiés de Twangiza Mining sont hébergés et nourris sur place, ce qui signifie qu'ils mettent rarement les pieds à l'extérieur de la mine pendant leur séjour à Luhwindja. Ainsi, les schémas de consommation et d'investissement des travailleurs qualifiés de Twangiza Mining, qui captent 54% de la valeur totale revenant aux travailleurs, sont généralement orientés hors de l'économie locale et vers Bukavu.

La situation est encore pire au niveau managérial, car environ les deux tiers des salaires totaux revenant à la classe managériale sont consommés et investis en dehors de la RDC, malgré le fait que les congolais représentent environ les deux tiers de ce groupe. Une fois sur place, et comme pour les travailleurs de Bukavu, la classe de direction de Twangiza Mining mange et boit dans les restaurants et les bars de l'entreprise et quitte rarement l'enceinte. Comme l'a dit un gestionnaire de sous-traitant, « je ne connais pas les locaux. Je viens pour un mois puis après un mois je retourne en Tanzanie ». ⁴⁷ En conséquence, leur consommation au niveau local est limitée à la nourriture et à l'alcool consommés au site. Dans l'ensemble, la consommation et l'investissement des managers ont lieu en dehors de Luhwindja, et pour les cadres étrangers et certains cadres congolais, presque exclusivement en dehors de la RDC. Comme l'a expliqué un responsable, « lorsque nous restons sur place, nous dépensons très peu... j'investis chez moi ». Ceci est important, étant donné que sur les 8,4 millions de dollars revenant à la classe des gestionnaires de Twangiza, 5,6 millions de dollars ont été capturés par des gestionnaires étrangers, soit 67% de la valeur totale. De manière cumulative, la dynamique de la répartition des salaires a pour conséquence que la majeure partie de la valeur revenant aux employés de Twangiza est évacuée en dehors de Luhwindja, dont une part importante quitte complètement le pays.

9. Déplacement, répression et conflit

L'objectif de cette dernière section précédent la conclusion est de documenter les processus de déplacement, de répression et de résistance associés à l'arrivée de Banro. En 2010, le protocole d'accord signé entre les autorités locales de Luhwindja et Banro a interdit toute exploitation artisanale d'or sur les principaux sites à Luhwindja de Mbwega, Kadumwa et Lukunguri, ⁴⁸ considérés par Banro comme situés sur son principal gisement de Twangiza où la société voulait

⁴⁷ Entretien avec le manager de SGS, Twangiza, 6 juin 2017.

⁴⁸ Protocole d'accord entre Twangiza Mining et la collectivité de Luhwindja, 5 juin 2010.

initier son exploitation. En réponse, des centaines de creuseurs ont réoccupé Kadumwa et Lukunguri, barricadant, pendant trois jours, la route menant au chantier de construction de Twangiza de Banro (Geenen et Radley 2014 : 62).⁴⁹ Comme l'a décrit l'un des PDGs de Kadumwa : « Kadumwa était menacée de fermeture, de nombreuses personnes se sont levées. Kadumwa était le seul site qui a permis à beaucoup de gens de trouver des revenus, aussi petits soient-ils, pour survivre. Vous ne pouvez pas le fermer sans fournir un autre emploi ».⁵⁰

Pourtant, la fermeture de Mbwege a entraîné une perte de salaires, de bénéfices et d'actifs pour de nombreux anciens travailleurs. En outre, les visites sur place et les données fournies par le Comité des creuseurs artisanaux de Luhwindja (CCALU) – un comité informel élu représentant les creuseurs à Luhwindja – permettent d'estimer qu'il y avait environ 2 000 creuseurs sur sept sites à Luhwindja en 2017, une diminution considérable par rapport aux quelques 6 000 avant la fermeture de Mbwege.⁵¹ A la suite de l'arrivée de Banro, le secteur minier artisanal de Luhwindja semble donc avoir été poussé vers des espaces plus marginaux et moins productifs de l'économie aurifère locale.

En s'appuyant sur les données présentées dans les sections précédentes, il est possible de faire une comparaison généralisée entre les salaires miniers et les bénéfices gagnés, consommés et investis localement avant et après l'arrivée de Banro à Luhwindja. Bien qu'approximative, la comparaison suggère néanmoins qu'en raison des bas salaires des travailleurs industriels et de leur répartition inégale, le salaire annuel total (et les bénéfices, dans le cas des PDGs) revenant aux groupes qui consomment et investissent leur salaire localement a également diminué (tableau 7).⁵²

Tableau 7. Salaires miniers avant et après l'arrivée de Banro, Luhwindja

| Période de temps | Groupe | Nombre de travailleurs | Salaires / bénéfices annuels total (\$) | Orientation des dépenses |
|--------------------------|---|------------------------|---|--------------------------|
| Avant 2010 | Travailleurs de site | 1,496 | 846,772 | Locale |
| | Travailleurs de puits | 4,157 | 8,132,031 | Locale |
| | Gestionnaires de puits | 346 | 6,957,890 | Locale/non locale |
| TOTAL AVANT BANRO | | 6,000 | 15,936,693 | - |
| 2017 | Travailleurs de site | 499 | 297,717 | Locale |
| | Travailleurs de puits | 1,386 | 2,710,677 | Locale |
| | Gestionnaires de puits | 115 | 2,319,897 | Locale/non locale |
| | Travailleurs industriels (non-qualifié) | 846 | 2,168,108 | Locale |
| | Travailleurs industriels (qualifié) | 303 | 2,579,806 | Locale/non locale |
| TOTAL APRES BANRO | | 3,149 | 10,075,604 | - |

Notes : Pour déterminer les unités de travailleurs et de gestionnaires dans chaque catégorie de l'exploitation minière artisanale, la même pondération a été utilisée comme observée entre les trois catégories à Kadumwa ; Pour déterminer le salaire annuel total des travailleurs du site, les salaires gagnés par les travailleurs de site ont également été pondérés comme observé à Kadumwa.

Source : données de l'auteur présentées ci-dessus et dans la section huit.

⁴⁹ Entretien avec un leader communautaire, Luhwindja, 16 septembre 2016.

⁵⁰ Entretien avec un gestionnaire du puits de Kadumwa, Luhwindja, 9 avril 2017.

⁵¹ Estimations fournies par les membres du conseil d'administration du CCALU et les visites d'auteur sur place.

⁵² Les directeurs industriels ne sont pas inclus dans le calcul car, pour rappel de la section 8, il a été démontré que les dépenses salariales de ce groupe se déroulaient presque exclusivement en dehors de Luhwindja.

Bien qu'approximative, la tendance générale identifiée par ces estimations quantitatives est néanmoins soutenue par les enseignants, négociants, agriculteurs et jeunes locaux, qui lors des discussions ont constamment mis en avant la force relative de l'économie locale avant l'arrivée de Banro. L'arrivée de Banro a donc déplacé et semble avoir affaibli l'économie minière locale préexistante à Luhwindja, privant certains des ménages ruraux pauvres d'une source vitale de revenus non agricoles et provoquant une diminution globale du niveau total de l'emploi minier et des revenus miniers consommés et investis localement.

De plus, les efforts de mécanisation artisanale menés localement à Kamituga (discutés dans la 5^e section) ont été anéantis par Banro. Rappelant la suppression de l'exploitation minière artisanale au Sud-Kivu par l'Etat congolais et les sociétés belges tout au long du XX^e siècle. Cela a eu lieu avec le soutien de l'Etat congolais, perturbant la croissance et l'ascension sociale d'une classe locale de négociants-gestionnaires artisanaux. Du fait de l'augmentation de la productivité artisanale et de l'extraction de minerai auparavant non rentable, les gisements stratégiques de Banro étaient en train d'être exploités et épuisés à un rythme beaucoup plus rapide que ce n'était le cas avec des techniques plus artisanales. Comme l'a déclaré le directeur des relations publiques de la filiale de Banro, Kamituga Mining, « pour nous, il s'agit de la mécanisation de l'exploitation minière ... nous continuons à tolérer la présence des creuseurs jusqu'à présent, mais à condition qu'ils restent uniquement dans l'exploitation minière artisanale » (cité dans Buraye et al. 2017 : 361-362).

Au début de 2013, Banro a ouvert une procédure judiciaire contre les propriétaires des concasseurs, les informant que les concasseurs seraient repris par l'état congolais s'ils n'étaient pas déplacés du gisement de Mobale. En septembre 2013, après que les propriétaires n'aient pas tenu compte de cet avertissement, une trentaine de concasseurs ont été réquisitionnés par des agents de l'Etat avec le soutien de l'armée et de la police locale, et mis sous la garde de l'Etat à Bukavu. En 2017, grâce aux négociations des propriétaires des concasseurs au niveau local, (alors même qu'ils n'étaient plus présents à Mobale), ils ont continué à opérer à Calvaire, un site de moindre valeur stratégique pour Banro. En avril 2018, une lettre a été envoyée par le procureur général de Bukavu à la police des mines de Kamituga. La lettre informait la police des mines que l'affaire contre les propriétaires des concasseurs à Calvaire était toujours ouverte et qu'une visite serait bientôt entreprise par le tribunal « pour procéder à la suspension de toutes les activités [des concasseurs] ». ⁵³ Bien qu'en 2019, cette visite n'ait pas encore eu lieu, la lettre montre néanmoins que pour Banro et le gouvernement congolais, la question n'est pas encore réglée. Tant que Banro dispose de permis d'exploitation à Kamituga et dans ses environs, les efforts menés par l'Etat pour supprimer la mécanisation artisanale dans la région semblent susceptible de se poursuivre.

En d'autres termes, l'arrivée de Banro a conduit à la marginalisation des populations rurales, de la main-d'œuvre minière locale et de la mécanisation du secteur minier artisanal. En réponse, les groupes touchés ont plus récemment commencer d'adopter des stratégies violentes de protestation et de résistance, notamment une attaque armée contre la mine de Twangiza en 2017, qui a fait plusieurs morts. Dans la mine de Namoya, dans la province du Maniema, les attaques armées sont devenues plus régulières entre 2016 et 2019, entraînant encore une fois de nombreux décès et des

⁵³ Lettre du procureur général de Bukavu à la police minière de Kamituga, « Pour l'Etat contre les broyeur de Calvaire », 14 avril 2018.

enlèvements fréquents d'employés de Banro ou de sous-traitants. Cela a montré comment les divers processus de marginalisation déclenchés par l'arrivée de Banro ont reproduit des schémas historiques de conflits locaux de plus en plus violents.

10. Conclusion : vers une voie alternative

Sur base des résultats, la volonté politique de négliger le potentiel de l'exploitation minière artisanale sur base d'hypothèses concernant sa faible productivité, son inefficacité et ses liens avec le financement des conflits est contestée. Bien que la productivité artisanale puisse être faible, les preuves présentées indiquent que cela ne signifie pas qu'elle est statique. Au Sud-Kivu, l'exploitation aurifère artisanale s'est associée à une augmentation de la productivité sectorielle via l'assimilation technologique et la formation de capital, dirigée par une classe locale de congolais ruraux dynamiques et relativement prospères, effectuant également des investissements commerciaux dans d'autres secteurs non miniers. Ces négociants-gestionnaires ont levé des fonds pour effectuer l'investissement initial nécessaire à la construction de puits, mobilisent et gèrent la main-d'œuvre, possèdent les moyens de production et réinvestissent les bénéfices, y compris dans la mécanisation.

Cela remet également en question un argument et une recommandation politique récurrents, à savoir que l'exploitation minière artisanale locale peut ou devrait « coexister » avec l'exploitation industrielle dirigée par des sociétés multinationales. Cette idée peut être observée à la fois dans les études sur la RDC (Geenen 2011, Kamundala 2012) ainsi que dans la littérature africaine plus large (Hilson 2002, Hilson et Yakovleva 2007, Nyame et Blocher 2010). Cette perspective est basée sur la perception que les mineurs industriels et artisanaux ne sont généralement pas en concurrence pour les mêmes gisements, car l'exploitation industrielle cible des veines plus profondes tandis que l'exploitation artisanale cible des gisements de surface plus facilement accessibles.

Pourtant, si l'exploitation minière artisanale est conceptualisée non pas comme une activité précapitaliste ou non capitaliste à faible productivité, mais comme une forme de production effectivement capitaliste en train de mécaniser, nous pouvons comprendre que les creuseurs et les sociétés minières industrielles sont en fait en concurrence directe pour les mêmes gisements. Ce qu'une multinationale minière exploite industriellement aujourd'hui n'est rien d'autre que les richesses que, sur une plus longue période, un secteur artisanal mécanisé pourrait exploiter demain. Cela nous invite à reconsidérer les mérites et les conséquences de l'argument « de la coexistence », qui pourrait renforcer la marginalisation de l'exploitation minière artisanale, si elle négocie son existence dans les termes de Banro au Sud-Kivu (pour rappeler de la 9^e section) : « nous continuons à tolérer la présence des creuseurs jusqu'à présent, mais à condition qu'ils restent uniquement dans l'exploitation minière artisanale ».

De plus, Banro a été aussi susceptible que l'exploitation artisanale de voir se développer des conflits locaux dans et autour de ses mines. Cela suggère que le financement des conflits venant du secteur minier au Sud-Kivu est moins lié à la forme de production, qu'à son opération elle-même dans un environnement de conflit ou de post conflit où les groupes armés étatiques et non étatiques tentent d'accaparer une part de la valeur générée par l'activité productive, à la fois dans les mines et -

comme l'ont montré les travaux de Laudati (2013) – dans d'autres activités économiques. De plus, les données de Kadumwa, étayées par des études antérieures (UNEP-MONUSCO-OSESG 2015, Kamundala et al.2015), ont démontré que la part de la valeur de la production artisanale revenant aux groupes armés était négligeable.

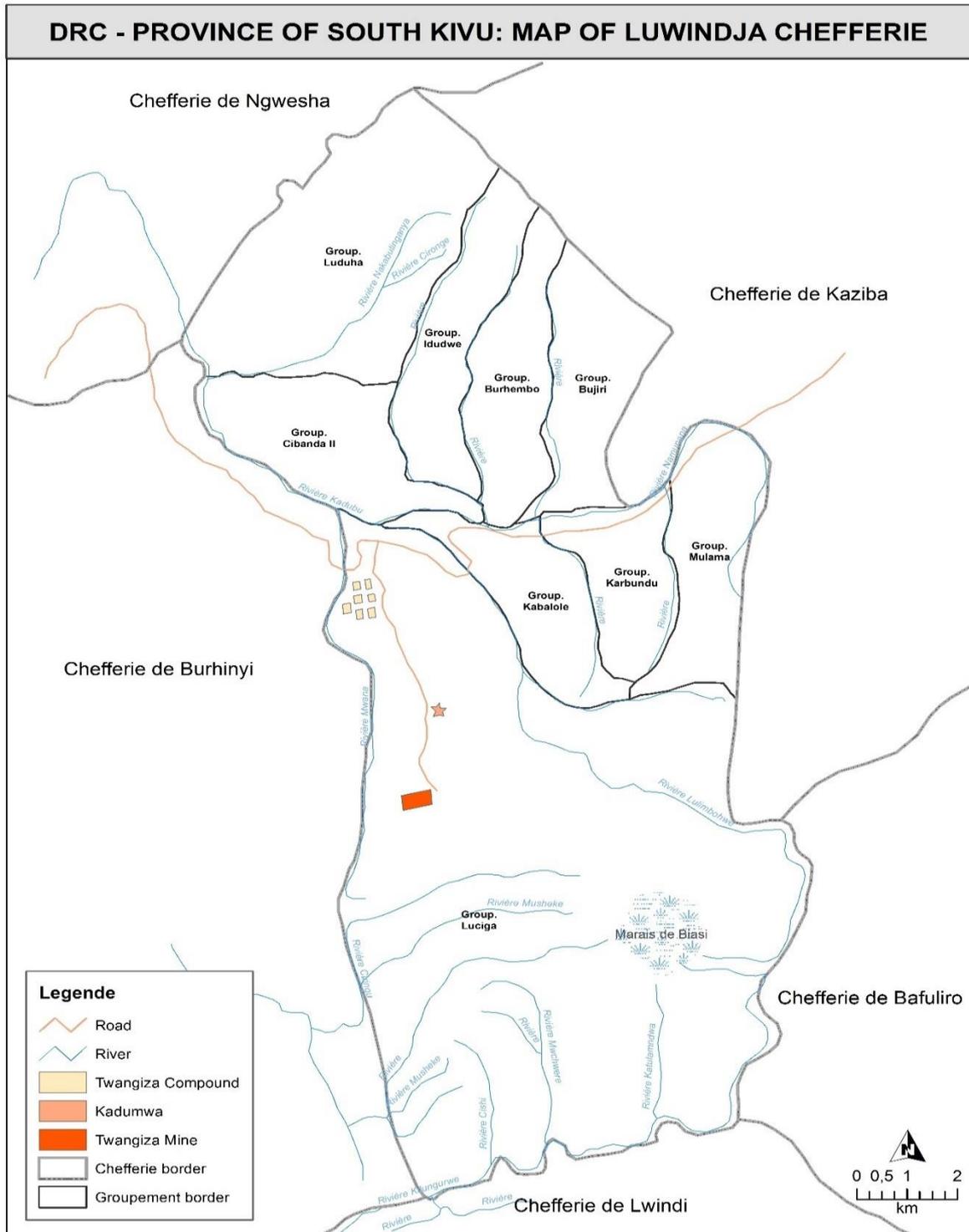
Banro est également profondément enclavé et déconnecté de l'économie congolaise locale et nationale et, loin de soutenir l'émergence d'un secteur privé congolais, l'arrivée de Banro a facilité l'entrée et l'expansion de filiales d'entreprises étrangères, tandis que les entreprises congolaises ont été marginalisées. Et, le modèle dirigé par les multinationales au Sud-Kivu s'est révélé une seconde fois inefficace pour assurer un développement économique à moyen ou long terme : La filiale belge SOMINKI a été mise en liquidation judiciaire en 1997, et exactement 20 ans plus tard, en 2017, la société canadienne Banro est entrée sous la protection des créanciers du gouvernement canadien pour la sauver de la faillite. Dans les deux cas, les sociétés n'ont pas maîtrisé les coûts face à la forte volatilité des prix sur le marché international. Dans le cas de Banro, la mauvaise gestion interne et l'inefficacité ont contribué à cet échec, y compris la rémunération continue des directeurs supérieurs alors que la société se rapprochait de plus en plus de la faillite.

À la suite de cette analyse, un modèle plus approprié pour le développement du secteur aurifère au Sud-Kivu (et à travers la RDC) que l'industrialisation sous contrôle étranger se présente. Pour généraliser à partir des résultats de Kadumwa, qui sont appuyés par les travaux antérieurs de Geenen (2014) et Kamundala et al. (2015), d'une importance cruciale est l'observation qu'environ 95% de la valeur finale générée par la mine en 2017 a été captée et répartie entre des groupes congolais, et environ 80% sont allés directement aux différents groupes de travailleurs et de managers congolais directement impliqués dans l'activité de production. Compte tenu des défis inhérents à la capture et à la conservation domestique de la valeur générée par l'économie minière congolaise, c'est un point de départ très avantageux pour développer une politique sectorielle comme le souligne cette étude sur Banro et la littérature minière sur la RDC (Marysse et Tshimanga 2013, 2014, Maison des Mines du Kivu 2015, Trapido 2015, Action pour la Défense des Droits Humains 2017, Initiative Bonne Gouvernance et Droits Humains 2017). De plus, parallèlement aux avantages de l'absorption de main-d'œuvre, le secteur semble soutenir l'émergence d'une classe dynamique et prospère de négociants-managers locaux, investissant son propre capital pour générer des bénéfices du secteur, favorisant la migration de familles des zones rurales vers les centres urbains, et stimulant la productivité du secteur en réinvestissant une partie de ses bénéfices dans la formation du capital et la mécanisation.

Du point de vue de la politique de l'Etat, le développement du secteur aurifère congolais ne devrait pas nécessairement chercher à atteindre immédiatement la frontière technologique d'une production industrielle fortement capitalisée. Il faudrait plutôt adopter une perspective à plus long terme, qui privilégie la conservation de la valeur au Congo et l'absorption de main-d'œuvre à travers la formalisation et la mécanisation du secteur artisanal. Il est important, comme indiqué ci-dessus, que le but ne soit pas de créer les conditions d'une coexistence pacifique entre des creuseurs et des sociétés minières multinationales. Il doit plutôt s'agir de limiter ou d'exclure le modèle dirigé par les multinationales tout en favorisant le développement d'un secteur minier artisanal dirigé par les congolais pour éventuellement accéder aux gisements plus profonds et plus complexes sur le plan technologique.

Une telle piste contiendrait certainement ses propres tensions et contradictions, créant inévitablement des gagnants et des perdants dans le processus de développement économique. Pourtant, les conflits autour de la façon dont la valeur est gérée et distribuée au niveau national sont sans aucun doute préférables à ceux associés au modèle dirigé par les multinationales illustrées par Banro, tels que les déplacements forcés, le rétrécissement des marchés du travail et des économies locales, la marginalisation domestique, la production enclavée et les forces centripètes qui évacuent la valeur à l'étranger. La question de savoir si les forces sociales congolaises seront capables de conduire un changement dans cette direction reste cependant une question ouverte. Néanmoins, sur la base des résultats présentés, il faut espérer qu'une telle transition s'accélérera dans les années à venir et qu'un modèle de mécanisation minière artisanale plus dirigé et détenu localement pourra sortir des longues ombres projetées par les sociétés étrangères, pour offrir un processus d'industrialisation minière moins enclavé et plus inclusif que le modèle actuellement dominant dirigé par les multinationales.

Annexe 1 : Carte de Luhwindja



Source : Création de l'auteur avec l'assistance technique du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) à Kinshasa.

Références

- Action pour la Défense des Droits Humains (2017) 'Projet minier Kamoto Copper Company : Qui en tire profit ?'. Lubumbashi : Action pour la Défense des Droits Humains.
- Bezy, F., J.P. Peemans et J.M. Wautelet (1981) Accumulation et sous-développement au Zaïre 1960-1980. Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain.
- Bishakabalya, K.B.P. (1995) 'La commercialisation de l'or à Bukavu et l'économie du Sud-Kivu', mémoire de maîtrise. Bukavu : Université Catholique de Bukavu.
- Bisharhwa, M. (1982) 'Luhwindja, une chefferie agitée (1903-1969)', mémoire de maîtrise. Bukavu : Institut supérieur pédagogique de Bukavu.
- Buraye, J.K., N. Stoop et M. Verpoorten (2017) 'Defusing the Social Minefield of Gold Sites in Kamituga, South Kivu: From Legal Pluralism to the Re-Making of Institutions?', *Resources Policy* 53: 356-368.
- Carisch, E. (2014) 'Congo's Golden Web: Countries That Profit from the Illegal Trade in Congolese Gold'. Johannesburg : Southern Africa Resource Watch.
- Colle, P. (1971) Essai de monographie des Bashi. Bukavu : Centre d'étude de langues Africaines.
- Geenen, S. (2011) 'Local Livelihoods, Global Interests and the State in the Congolese Mining Sector', in A. Ansoms & S. Marysse (eds) *Natural Resources and Local Livelihoods in the Great Lakes Region of Africa: A Political Economy Perspective*, pp.149-169. London: Palgrave Macmillan.
- Geenen, S. (2014) 'The Political Economy of Access to Gold Mining and Trade in South Kivu, DRC', PhD Thesis. Antwerp: University of Antwerp.
- Geenen, S. et B. Radley (2014) 'In the Face of Reform: What Future for ASM in the Eastern DRC?', *Futures* 62(A): 58-66.
- Hilson, G. (2002) 'Land Use Competition Between Small- and Large-Scale Miners: A Case Study of Ghana', *Land Use Policy* 19: 149-156.
- Hilson, G. et N. Yakovleva (2007) 'Strained Relations: A Critical Analysis of the Mining Conflict in Prestea, Ghana', *Political Geography* 26: 98-119.
- Initiative Bonne Gouvernance et Droits Humains (2017) 'Mutanda Mining : Retrait qui fait gagner le géant'. Lubumbashi : Initiative Bonne Gouvernance et Droits Humains.
- Kamundala, G. (2012) 'Exploitation minière industrielle et artisanale au Sud-Kivu : Possibilités d'une cohabitation pacifique ?'. Antwerpen : International Peace Information Service.
- Kamundala, G., S. Marysse et F.M. Iragi (2015) 'Viabilité économique de l'exploitation artisanale de l'or au Sud-Kivu face à la compétition des entreprises minières internationales', in S. Marysse & J. Omasombo Tshonda (eds) *Conjonctures Congolaises 2014. Politiques, territoires et ressources naturelles : changements et continuités*, pp- 167-195. Paris : L'harmattan.

Kamuntu, K. (1995) 'Luhwindja et ses transactions commerciales (1908-1982)', mémoire de maîtrise. Bukavu : Institut supérieur pédagogique de Bukavu.

Kibwe-Kasongo, V. (1994) 'Analyse financière de la société minière et industrielle du Kivu (SOMINKI) 1986-1990', mémoire de maîtrise. Bukavu : Université Catholique de Bukavu.

Laudati, A. (2013) 'Beyond Minerals: Broadening 'Economies of Violence' in Eastern Democratic Republic of Congo', *Review of African Political Economy* 40(135): 32-50.

Maison des Mines du Kivu (2015) 'Rapport d'analyse des flux fiscaux et parafiscaux du projet minier Twangiza : Un manque à gagner pour l'état congolais ?'. Bukavu : Maison des Mines du Kivu.

Marysse, S. et C. Tshimanga (2013) 'La renaissance spectaculaire du secteur minier en RDC : ou va la rente minière ?', in S. Marysse & J. Omasombo Tshonda (eds) *Conjonctures Congolaises 2012 : Politique, secteur minier et gestion des ressources naturelles en RD Congo*, pp. 11-46. Paris : L'harmattan.

Marysse, S. et C. Tshimanga (2014) 'Les "trous noirs" de la rente minière en RDC', in S. Marysse & J. O. Tshonda (eds) *Conjonctures Congolaises 2013 : Percée sécuritaire, flottements politiques et essor économique*, pp. 131-168. Paris : L'harmattan.

Moshonas, S. (2013) 'Looking beyond Reform Failure in the Democratic Republic of Congo', *Review of African Political Economy* 40(135): 132-140.

Nyame, F.K. et J. Blocher, (2010) 'Influence of Land Tenure Practices on Artisanal Mining Activity in Ghana', *Resources Policy* 35(1): 47-53.

Observatoire gouvernance et paix (2010) 'Ressources minières et développement de la RD Congo : la gouvernance minière au Sud-Kivu'. Bukavu : Observatoire gouvernance et paix.

Owenga Odinga, E.L. (2014) *Droit minier, tome 1 : régime minier général pour les mines et les carrières*. Kinshasa : Publications pour la promotion du droit congolais.

Peemans, J. (1975) 'The Social and Economic Development of Zaïre since Independence: An Historical Outline', *African Affairs* 74(295): 148-179.

Pole Institute (2007) 'Rules for Sale: Formal and Informal Cross-Border Trade in Eastern DRC'. Goma: Pole Institute.

Publish What You Pay (2011) 'Publically Available Information on Canadian Mining Companies: Banro Corporation, Twangiza Mine DRC'. Toronto: Publish What You Pay.

Trapido, J. (2015) 'Africa's Leaky Giant', *New Left Review* 92: 5-40.

UNEP-MONUSCO-OSESG (2015) 'Experts' Background Report on Illegal Exploitation and Trade in Natural Resources Benefitting Organized Criminal Groups and Recommendations on MONUSCO's Role in Fostering Stability and Peace in Eastern DR Congo'. Kinshasa: UNEP-MONUSCO-OSESG.

Weyns, Y., L. Hoex et K. Matthysen (2016) 'Analysis of the Interactive Map of Artisanal Mining Areas in Eastern DR Congo, 2015 Update'. Antwerp: International Peace Information Service.

World Bank (1984) 'Zaire: problems de développement region du Kivu'. Washington: World Bank.